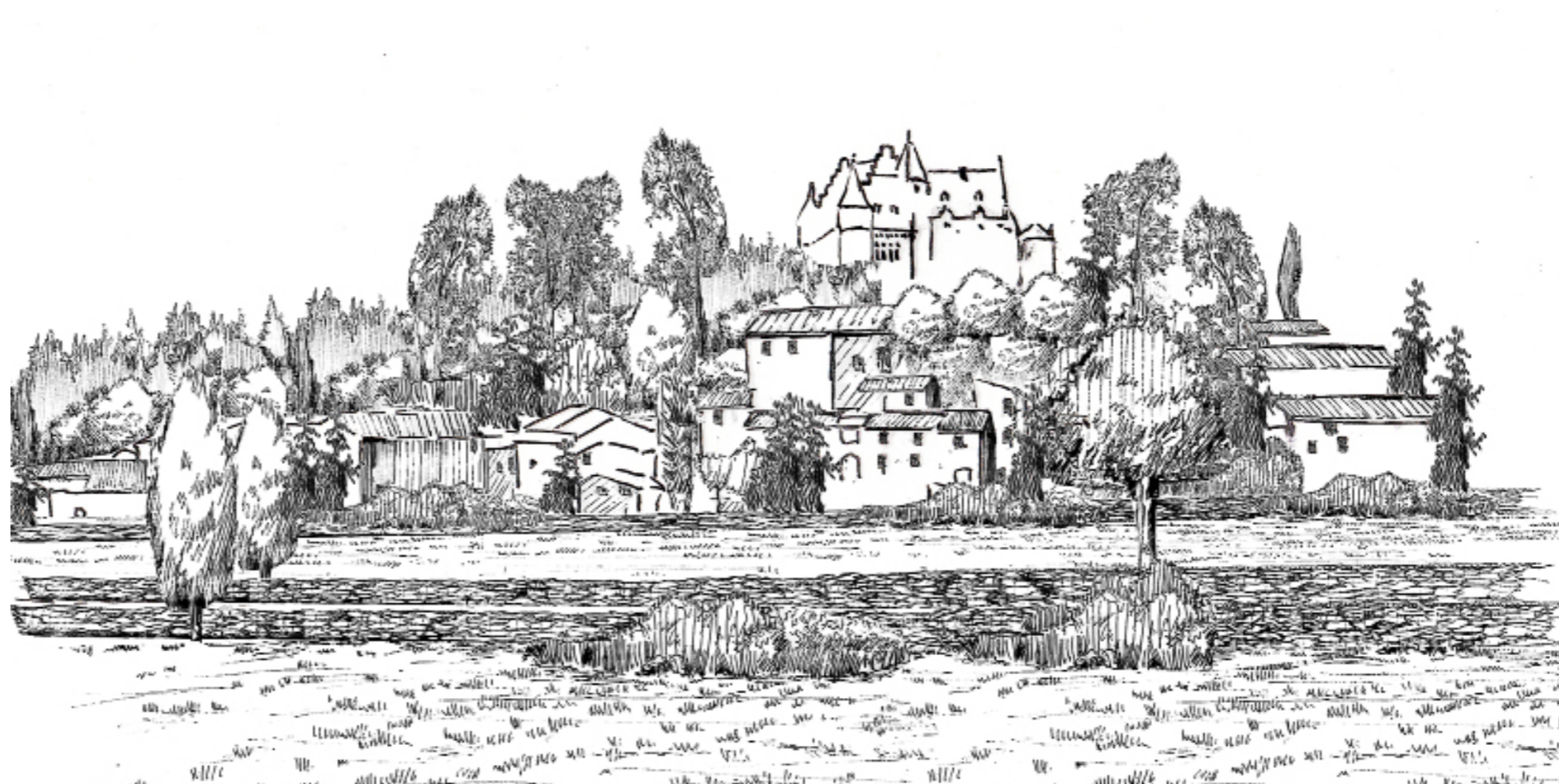


Partie IV - L'Evolution des paysages du Grand Site de Navacelles, quels enjeux?





Causse nu de Campestre-et-Luc à proximité du hameau de Homs



D'épais boisements de résineux à proximité de l'abîme de Saint-Ferron sur le causse de Campestre-et-Luc

L'identité caussearde façonnée par la prédominance des milieux ouverts sur les milieux boisés :

Le couvert végétal du Grand Site de Navacelles n'a jamais cessé d'évoluer au cours du temps. Ces évolutions ont été provoquées par deux facteurs différents: l'évolution du climat et l'évolution des pratiques agricoles.

Au cours de la dernière glaciation, les hautes terres causseardes devaient porter une végétation steppique malgré leur altitude. La reconquête postglaciaire de la végétation, vers 10 000 BP, a conditionné en grande partie l'aspect actuel du paysage causseard. Les forêts des causses étaient notamment caractérisées par la prédominance du Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*). La chênaie à feuillage caduc s'est ensuite installée peu à peu.

Ce manteau forestier va être progressivement « mis en pièces » à partir du néolithique moyen (entre 5 500 et 4 500 BP) lorsque le pastoralisme ovin et équin commence à se mettre en place. Celui-ci se maintiendra jusqu'à nos jours après différentes phases d'exploitation plus ou moins intense de la forêt. La densité humaine sur les plateaux causseards culmine au XVIII^{ème} siècle, période durant laquelle presque toute la surface des causses est mise en culture (Rousset, 1999). Les espèces ligneuses comme le buis sont alors recherchées pour de multiples usages (litière, fumure, chauffage, construction d'objets divers ...).

En outre, la proto industrialisation de la région démarrée au XVIII^{ème} siècle se poursuit au cours du XIX^{ème} siècle et les dernières chênaies pubescentes sont coupées pour alimenter les besoins en combustible des manufactures, des verreries, des tuileries, des forges et des fours à chaux de Lodève, Ganges et du Vigan... Les essarts deviennent de plus en plus nombreux et les causses se déboisent presque totalement. Les derniers boisements se cantonnent alors sur les sommets situés au nord-ouest du territoire où l'on rencontre encore quelques très belles futaies de hêtres non exploitées.



Le causse jurassique en 1950



Le causse jurassique aujourd'hui

En outre, le début du XIXe siècle est surtout marqué par deux innovations agricoles importantes: Il s'agit d'une part de l'introduction de la pomme de terre et d'autre part des fourrages artificiels. Le système de l'assolement est alors modifié accroissant le rendement des récoltes et la production de lait. Par ailleurs, le partage des communaux permet à de nombreuses familles pauvres de survivre en effectuant des essartages. Cela soutient la forte augmentation démographique du XIXe siècle dont la forêt pâtie.

Toutefois, à partir des années 1880, débute la déprise agricole entraînant un exode rural massif prenant souvent un cours dramatique. Le Grand Site perd près de 50% de sa population entre 1880 et 1945.

Cet exode massif vers les centres urbains régionaux et nationaux (Montpellier, Marseille, Lyon ou Paris) signe le déclin du système agricole caussenard.

En outre, l'apparition du système ovin laitier, puis l'intensification et la spécialisation de la production agricole à partir de la seconde moitié du XXème siècle entraînent des modifications importantes de l'utilisation de l'espace. L'activité agricole se concentre sur les espaces les plus productifs, délaissant les parcours.

La longue tradition et la subtile complémentarité entre l'homme et l'animal se sont peu à peu perdues condamnant le paysage du Grand Site de Navacelles à une fermeture souvent rapide. Ce phénomène semble être exponentiel puisque les ligneux non consommés par les animaux protègent eux même d'autres ligneux plus fragiles mais souvent plus envahissants.

Ainsi, beaucoup d'espèces ligneuses qui progressent actuellement échappent totalement à l'action du pâturage dès que les plantules, protégés par d'autres essences bien installées atteignent quelques dizaine de centimètres. Il en va par exemple des rosacées (Rosa, Prunus, Crataegus...) dont seules les jeunes pousses peuvent être consommées. Si ces dernières se développent, leurs épines leurs assurent une redoutable protection.

Le cas du genévrier commun avec ses feuilles épineuses chargées de résine est analogue. Par ailleurs, ces espèces disséminées par les oiseaux peuvent s'installer assez loin des semenciers.

Le buis, quant à lui, progresse beaucoup plus localement mais plus durablement avec une dissémination à courte distance. Seuls les plantules de buis de petite taille sont consommés en même temps que d'autres graminées. Dès que les jeunes buis, protégés par des ligneux ont atteint une dizaine de centimètres, leur faible appétence et leur capacité à rejeter de souche leur assurent une survie durable (de l'ordre de 500 ans !).

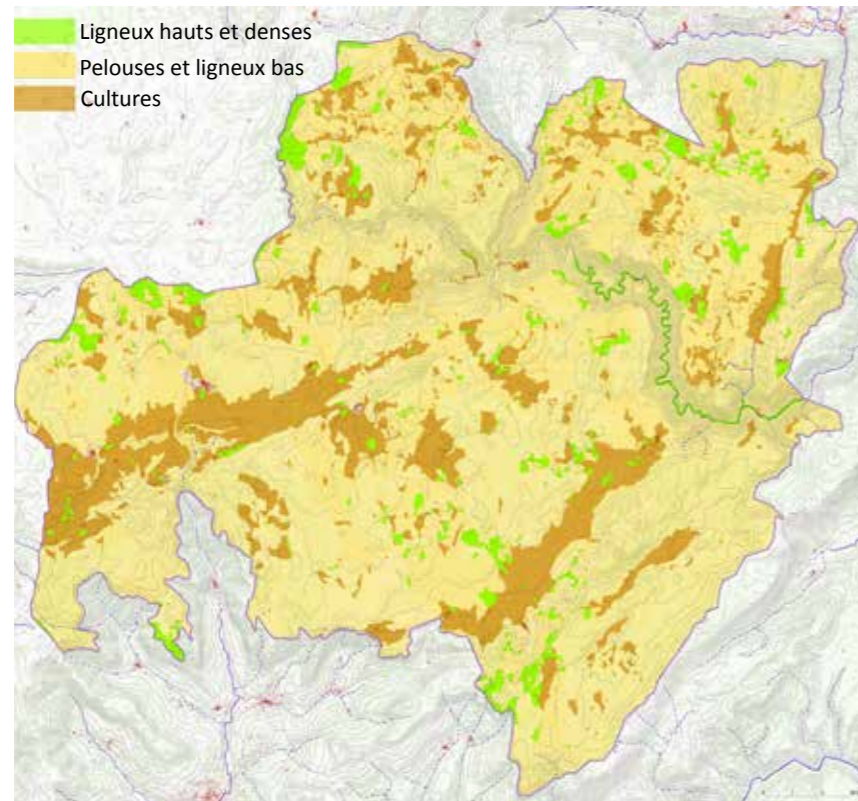
Le chêne pubescent est disséminé par le geai sur de grandes distances qui peuvent atteindre plusieurs centaines de kilomètres. Très consommé par le troupeau en milieu ouvert, il ne peut s'installer qu'à l'abri de buissons (buis et genévrier) qui le protègent jusqu'à ce qu'il les dépasse. Il échappe ainsi à la consommation des ovins et des bovins dès que sa tige atteint quelques centimètres de diamètre. Il est aussi capable de s'installer directement dans la pelouse dès lors qu'il n'y a plus de pâturage. La progression du chêne est donc assez rapide sur l'ensemble du Grand Site où il remplace progressivement les formations à genévrier ou à buis qui l'avaient protégé contribuant ainsi fortement à la fermeture du paysage.

Toutefois, depuis une trentaine d'années cette tendance s'inverse grâce à une remobilisation des parcours par les ovins et les bovins viandes. La conduite des troupeaux demeure fragile et la progression des ligneux se poursuit au sein du Grand Site de Navacelles.

En résumé:

- Une vaste forêt recouvre le Grand Site à mesure que le climat se réchauffe il y a 10 000 ans;
- Les premiers défrichements apparaissent dès le néolithique et s'accroissent durant la période médiévale;
- Une utilisation complémentaire de l'espace, entre jachère, culture et parcours;
- 1800 - 1950: destruction des dernières forêts au profit des manufactures régionales;
- 1950 - 1990: lent abandon des parcours ovins extensifs, la forêt reprend partout ses droits;
- 1990 - Aujourd'hui: remobilisation des parcours pour les ovins et les bovins viandes mais la forêt continue de s'étendre faute de main d'oeuvre pour couper et émonder le petit bois et diminution de la pratique du brûlage des refus...
- Progression des ligneux

Le couvert végétal du Grand Site en 1950:

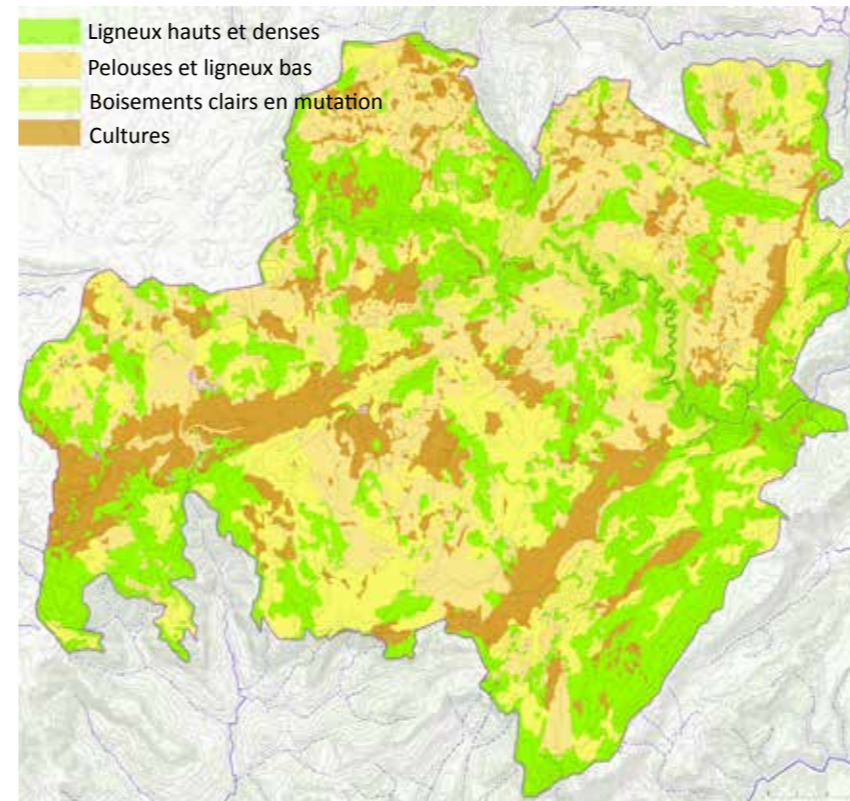


En 1950 les cultures accueillies par les terres riches des dolines ou des anciennes vallées occupent près de 10% de la superficie totale du Grand Site de Navacelles. Les pelouses calcicoles, vierges de tous ligneux couvrent 24% du Grand Site tandis que celles qui sont parsemées de rares buis ou genévriers représentent 34% du Grand Site.

Les ligneux hauts et denses n'atteignent pas 5% du territoire du Grand Site!

Ainsi, au lendemain de la guerre, le Grand Site de Navacelles conserve encore son aspect désertique et désolé, couvert d'herbes sèches et de thym, moucheté de clapas.

Le couvert végétal du Grand Site en 1999:

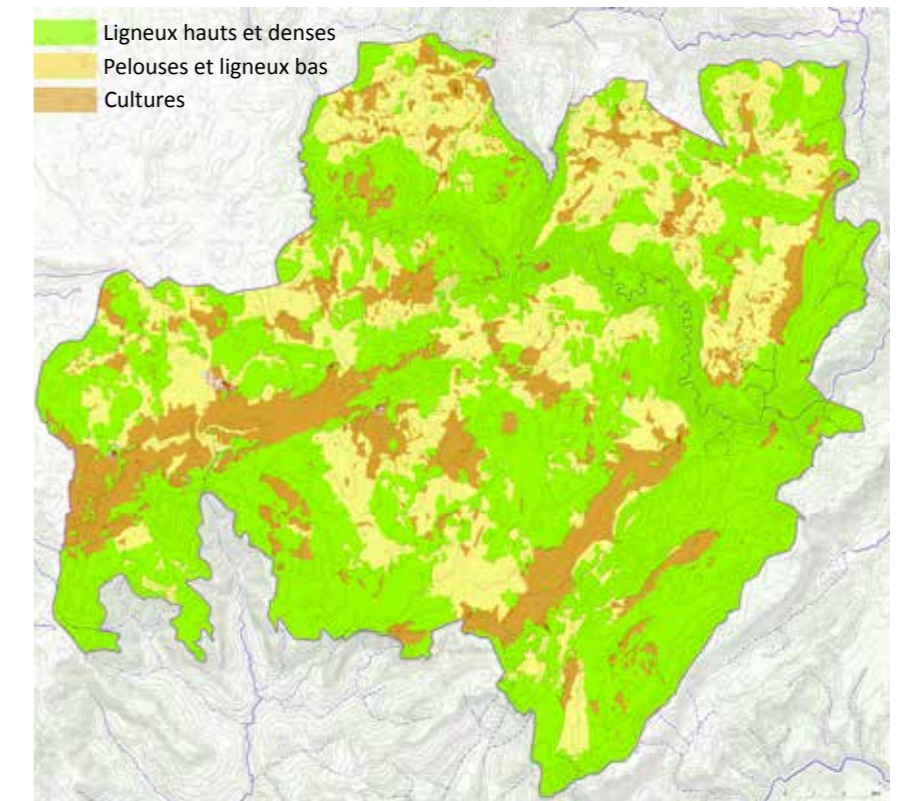


Entre 1950 et 1999 les terres labourables et les prairies situées au creux des dolines et dont les rendements sont assez satisfaisants n'ont diminué qu'à la marge.

En revanche, les pelouses calcicoles vierges de tous boisements sont en très nette régression (-40%) tandis que les ligneux hauts et denses qui n'occupaient que 4,46% du site dans les années 1950 en occupaient en moyenne 16% en 1999!

Cette tendance ne peut que se confirmer puisque près de 40% du Grand Site de Navacelles accueillait en 1999 une formation de landes à petits ligneux (buis, églantiers, genévriers) qui correspond au premier stade évolutif de fermeture des milieux...

Le couvert végétal du Grand Site en 2050:



A l'horizon 2050, si les évolutions constatées se poursuivent, les 40% du Grand Site actuellement couvert par des boisements de ligneux clairs pourraient évoluer vers un stade densément boisé. Les surfaces couvertes par des boisements denses pourraient alors atteindre 50 à 60% de la superficie du Grand Site...

Il convient de noter que ce processus tend à s'accélérer avec la multiplication des semenciers qui accroissent d'autant le processus de colonisation des paysages demeurés ouverts.



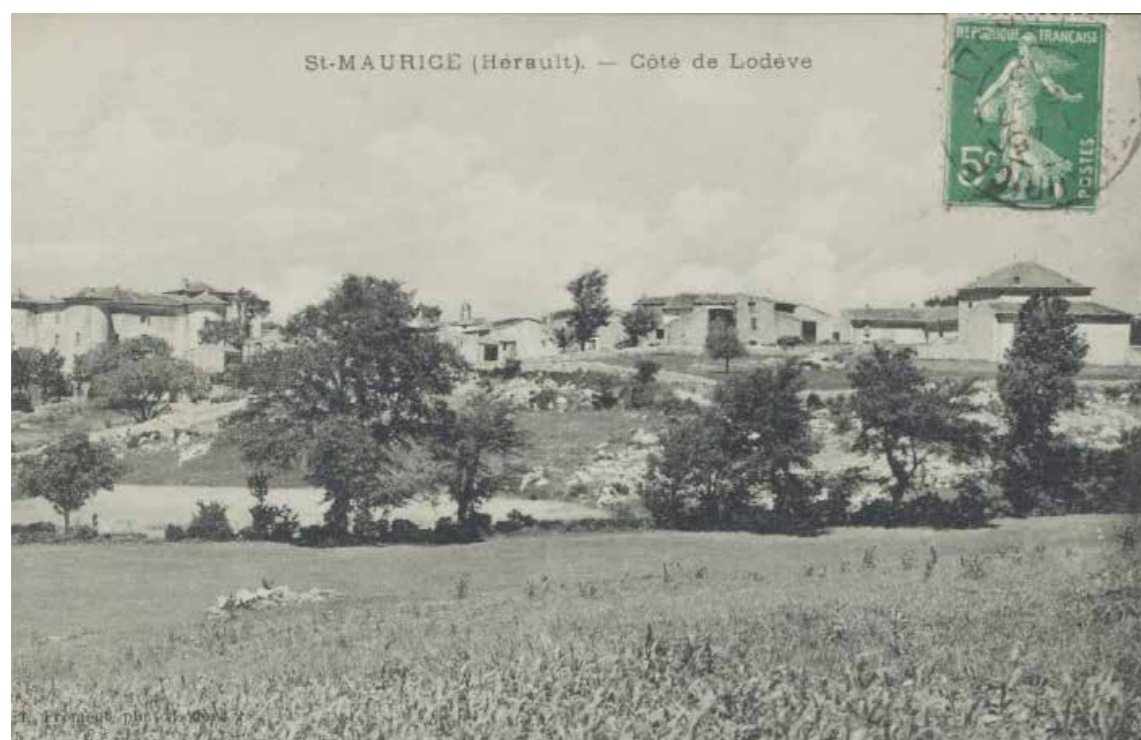
Les Rives vers 1910



Les Rives aujourd'hui

Point de vue situé à l'est du village en surplomb de la D.151. Au début du XXe siècle, les arbres se limitent à former une haie le long de la départementale. Aujourd'hui, l'ensemble du coteau se trouve colonisé par les feuillus.

Le bas du village s'est également couvert d'épais boisements qui prospèrent à la faveur de l'abandon des pratiques liées à la présence d'une main d'oeuvre abondante (coupe régulière du petit bois, constitution de litière et brûlage des refus)



Saint-Maurice-Navacelles vers 1910



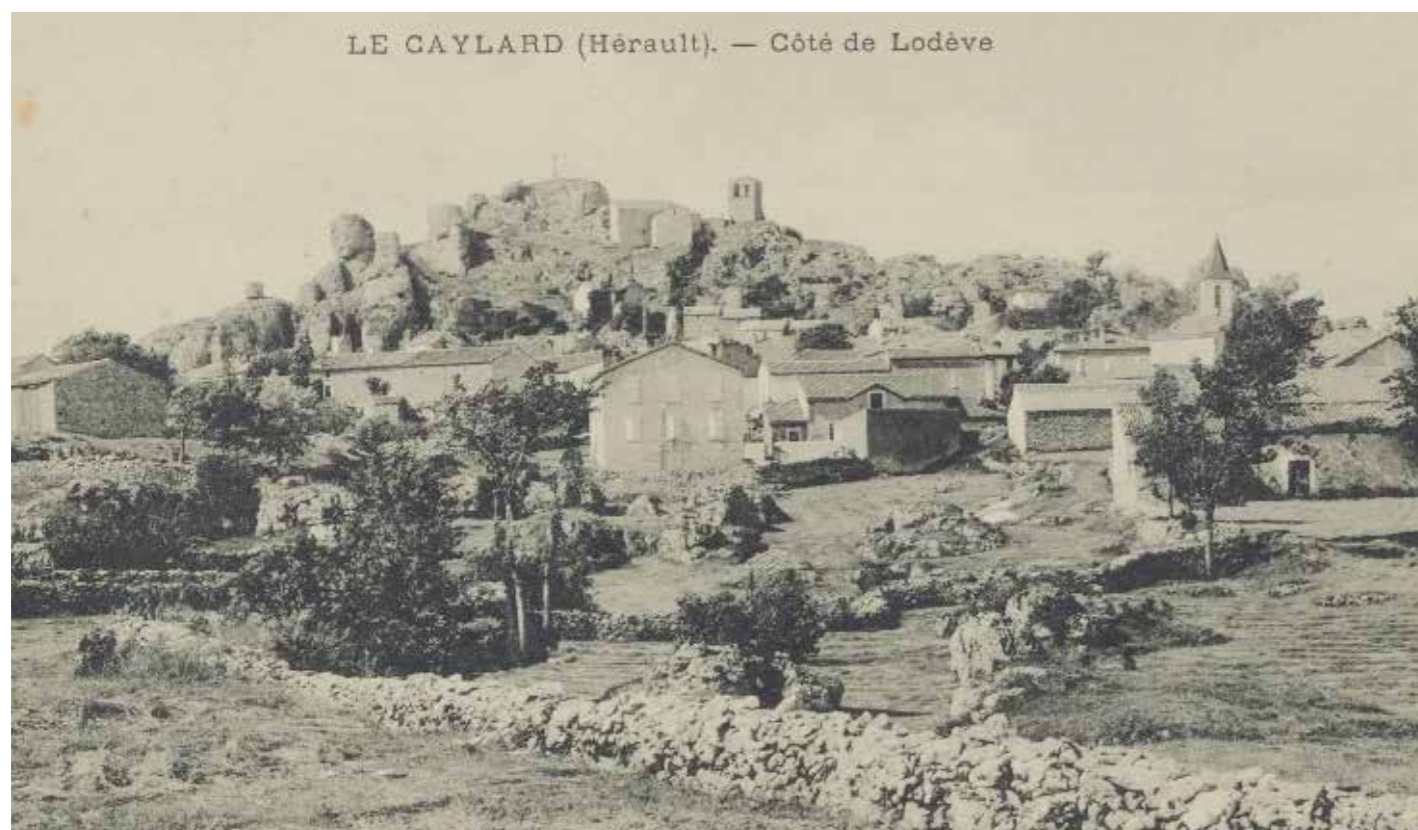
Saint-Maurice-Navacelles aujourd'hui

Vue sur le front ouest du village de Saint-Maurice depuis le Castellet. La carte postale datée du début du XXe siècle montre un front villageois qui émerge nettement au sommet d'une petite éminence largement déboisée. Les clapas comme les murs de séparation des parcelles sont bien perceptibles.

Aujourd'hui, le bâti de Saint-Maurice émerge timidement de l'épaisse frondaison. A l'arrière plan, les conifères occupent le front est du village.



Le Caylar dans les années 1900-1910...



Les deux cartes postales ci-contre révèlent des points de vue sur le Caylar qui ne sont aujourd'hui plus perceptibles. En effet, les épais boisements de conifères et les constructions récentes ont complètement fermé ce point de vue sur le front sud-ouest du village.

Le puech de Roc Castel qui surplombe le bourg présentait également une silhouette dénudée où la roche dolomitique affleure presque partout.

Aujourd'hui, les grands arbres amenuisent également l'échelle du paysage en concurrençant sensiblement la hauteur du Roc Castel... A cet égard, il convient de noter l'important travail mené par la commune du Caylar en vue de restaurer la lisibilité du Roc Castel.



Le Caylar aujourd'hui. Les arbres sont plus nombreux et les essences de conifères dominent largement (pins noirs d'Autriche, épicéa ou thuya...)

La pression des ligneux sur le paysage du Caylar est d'autant plus forte que beaucoup d'entre eux sont constitués de résineux qui maintiennent une opacité visuelle en toute saison comme en témoigne les photos ci-contre prises en février 2010.





Troupeau de moutons sur la commune de Sorbs



Elevage de porcs au coeur de la plaine du Coulet



Bovidés à proximité du Mas d'Azirou

Un équilibre fragile

Aujourd'hui, ces paysages de steppes immenses sont menacés de disparition, ainsi que la faune et la flore associées.

L'élevage est soumis, avec la déprise agricole et l'intensification des élevages, à un repli vers les surfaces les plus productives et un abandon progressif des parcours.

L'enrichissement des parcours devient important dans de nombreux secteurs du Grand Site de Navacelles.

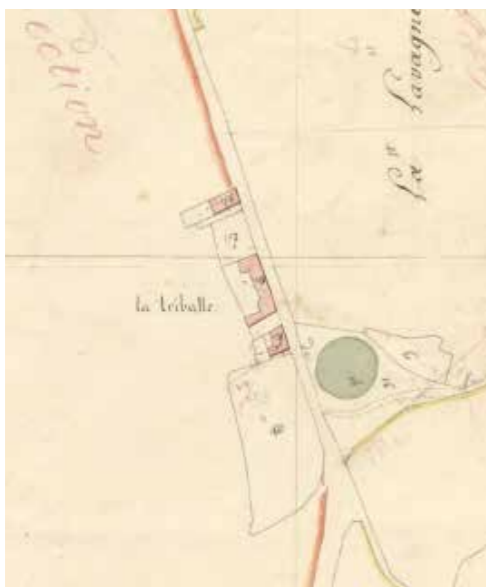
En effet, malgré un retour relatif aux parcours depuis une trentaine d'années, la plupart des animaux ne sont plus conduit de façon itinérante ce qui permettait à la ressource de se renouveler régulièrement et de limiter le boisement des Causses sur d'importantes surfaces.

Les animaux sont aujourd'hui laissés libres sur de très vastes parcelles. Ce mode de conduite entraîne un risque important de surpâturage dans certains secteurs avec un appauvrissement de la ressource tandis que les surfaces déjà conquises par les ligneux, inaccessibles aux animaux se ferme davantage encore.

En conséquence, la pression pastorale globale s'est plutôt accentuée. Ce phénomène, pourtant favorable à une bonne gestion des milieux ouverts, a pu fragiliser dans certains cas des exploitations d'élevage initialement «trop chargées» en bétail. Des risques de non renouvellement des ressources pastorales sont alors à craindre notamment en période de sécheresse sur des milieux particulièrement sensibles (pelouses rases et landes basses sur sols peu profonds).

En résumé:

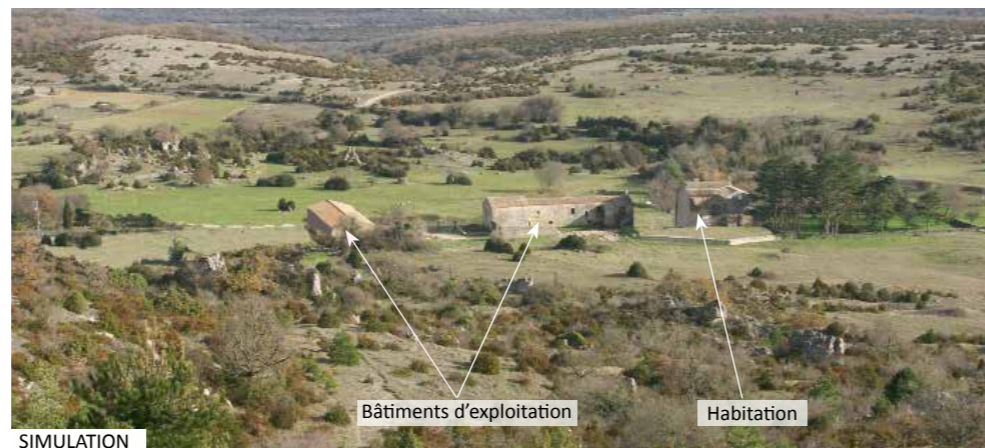
- Un maintien de l'élevage ovin,
- Un élevage caprin ne subsistant qu'à l'état de relique,
- Une forte augmentation du nombre de chevaux, phénomène toutefois marginal,
- Une augmentation sensible du nombre de bovins viandes,
- Un abandon des pratiques pastorales gérées au profit de vastes parcelles clôturées,
- Mais un retour progressif depuis une trentaine d'années à la gestion des parcours.



Commune de La Vacquerie et Saint Martin de Castrie - Ferme de la Trivalle en 1835



Commune de La Vacquerie et Saint Martin de Castrie - Ferme de la Trivalle aujourd'hui



SIMULATION
Simulation de l'organisation des bâtiments en 1835



SIMULATION
Première phase d'extension de la ferme de la Trivalle (2nd moitié du XIX^e siècle):



EXISTANT
Bâtiment actuel

La ferme d'aujourd'hui aujourd'hui...

Pour des raisons économiques, la taille des exploitations n'a cessé de croître. L'évolution des activités agricoles entraîne la construction de bâtiments de plus en plus grands, et à l'abandon de granges ou bergeries devenues des outils inadaptés à la mécanisation des travaux actuels.

Ces transformations ont contribué à la création d'un nouveau type de bâtiment d'exploitation sans commune mesure avec l'aspect des bâtiments traditionnels et qui présente un impact important dans le paysage avec des matériaux de construction issus de procédés industriels.

La structure des villages accueille alors de plus en plus difficilement les nouvelles exploitations impliquant le déplacement progressif des sièges d'exploitation de plus en plus éloigné du site d'origine. Cette difficulté est renforcée par la nécessité de construire les bâtiments d'élevage à plus de 50 m d'une habitation d'un tiers afin de prévenir d'éventuels risques sanitaires. Cette évolution a généré une nouvelle organisation des bâtiments et l'on observe un étalement du bâti, la création de voie d'accès complémentaires, des terrassements importants et des bâtiments sans rapport avec le paysage environnant.

Exemples:

La ferme de la Trivalle (Commune de la Vacquerie et Saint Martin-de-Castrie):

On distingue deux époques d'extensions différentes de la ferme de la Trivalle. Une première extension s'est opérée en continuité du bâti existant dans une relative harmonie de volume et de matériaux.

Une seconde phase d'extension a généré trois principaux bâtiments: un hangar agricole implanté de l'autre côté de la route départementale tandis que deux bâtiments ont été construits de manière disjointe à l'ouest de l'ensemble.

Toutefois, l'organisation générale des bâtiments ne porte pas de préjudice majeur au paysage demeurant relativement groupés.

4.2 Les paysages agricoles quels enjeux?

4.2.1. Enjeu sur les bâtiments agricoles



Aux Rives, l'implantation des hangars agricoles est particulièrement singulière. En effet, les bâtiments agricoles ont été implantés à l'ouest et au nord en continuité immédiate du bâti traditionnel du village.



Un risque de perte de qualité et de banalisation des paysages par des implantations en rupture avec la configuration des sites...

L'agriculture résiste plutôt bien aux mutations et à la déprise enregistrée à l'échelle régionale. Toutefois, cette agriculture se modernise et nécessite de plus en plus de hangars pour stocker le matériel nécessaire à l'exploitation. Par ailleurs, l'élevage sédentaire nécessite souvent la présence de stabulations qui permettent l'allongement de la saison de production.

En conséquence, ce sont une centaine de hangars et de stabulations qui s'élèvent aujourd'hui au milieu du Grand Site de Navacelles.



Hameau des Sièges



Les Lucides, commune de Campestre-et-Luc

La majorité d'entre eux se concentrent à proximité de la faille où émergent les marnes du Trias et les argiles à chaille (Les Rives, Le Caylar, St Michel et St Félix).

Certains des nouveaux hangars agricoles se sont accolés au village existant transformant radicalement leurs silhouettes. Le cas est particulièrement flagrant dans le village des Rives.

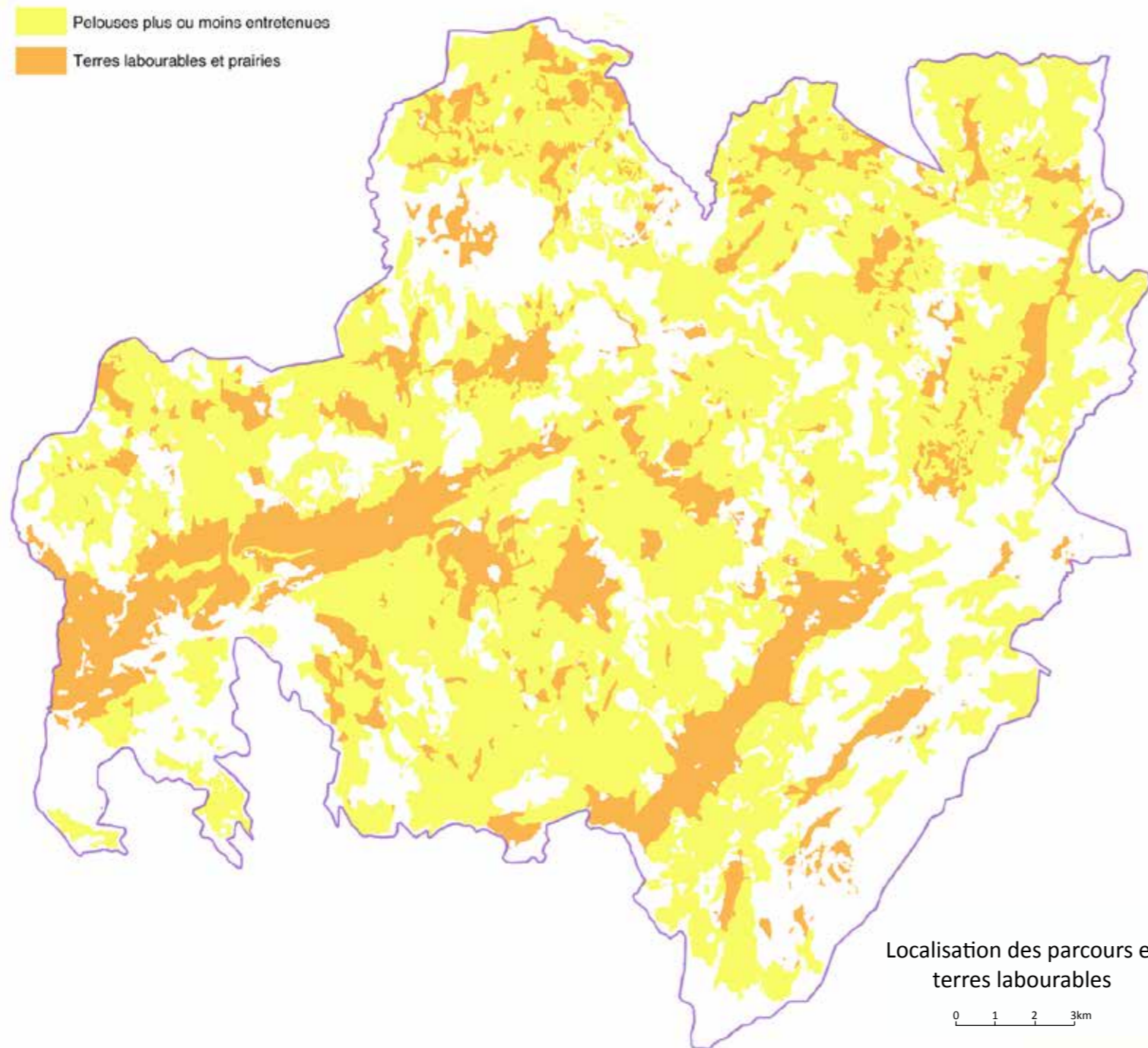
D'autres, au contraire, se sont implantés au cœur des terres agricoles de façon isolée. Ce mode d'implantation se rencontre préférentiellement à l'est du site sur les calcaires jurassiques.



Panneaux solaires à Madières

En résumé:

- l'intégration architecturale et paysagère des nouveaux bâtiments agricoles,
- La multiplication des hangars de très grande taille utilisés comme lieu de production d'énergie, représente un enjeu pour le maintien d'un paysage de qualité dans le Grand Site.

*Causse nu entre le Cros et Saint-Michel**Troupeaux ovins à Sorbs*

Les pelouses représentent encore une partie très importante du site come en témoigne la carte ci-contre. Elles façonnent le paysage des trois causses sur l'ensemble des unités paysagères. Il s'agit véritablement d'un dénominateur commun et d'un paysage de référence pour l'ensemble du Grand Site de Navacelles. Ces dernières sont toutefois moins lisibles en raison de la progression des chênes blancs et des buis qui ferment ces espaces.

Il apparaît que cette dynamique végétale n'est pas liée à la disparition des troupeaux qui demeurent bien présents sur les trois causses mais à un changement du mode de conduite et à un abandon des pratiques visant à couper le petit bois et à brûler les refus.

Ces pratiques sont fortement consommatrices de mains d'œuvre aujourd'hui rare.

*Etendue ouverte depuis le hameau de Latude*

L'enjeu que représente le mode de conduite des troupeaux pour le maintien des milieux ouverts semble pouvoir se situer à la rencontre de points de vue paysagers, naturalistes et économiques.

En effet, depuis une vingtaine d'années certains agriculteurs reviennent à un mode de gestion des troupeaux plus étroits percevant l'intérêt économique de ce mode de conduite. Par ailleurs, les DOCOB NATURA 2000 mettent clairement en évidence l'intérêt des milieux ouverts principalement composés de pelouses calcicoles et arénicoles pour la biodiversité.

Enfin l'image du causse nu et déboisé forme un paysage «référence» qui fonde les imaginaires depuis un siècle et qu'il apparaît important de conserver comme patrimoine culturel.

Toutefois, la production de ce paysage est plurifactorielle et ne repose pas exclusivement sur le mode de conduite des troupeaux. En effet, le «brûlage à la matre», l'émondage et l'abattage des arbres pour le feu, la construction où les manufactures de la plaine participaient au déboisement des causses. Il apparaît clairement que la disparition de ces pratiques entraînera, malgré l'accroissement de l'UGB par hectare, une fermeture progressive de bons nombres de pelouses aujourd'hui ouvertes.

Il apparaît donc un double enjeu à la fois symbolique et paysager:

La représentation culturelle des causses entièrement nu n'est d'ores et déjà plus compatible avec les réalités observées in situ. Il convient donc de fonder, au moins partiellement, une nouvelle image des causses où les boisements occupent une place et un statut paysager important. Par ailleurs, il apparaît que les pelouses sous les chênes blancs, à condition que ceux-ci ne soient pas trop denses possèdent des propriétés nutritives importantes et pourraient constituer un remède aux sécheresses estivales récurrentes observées depuis 10 ans.



Perception du causse depuis Rogues



Dessin des clapas à proximité de Sorbs

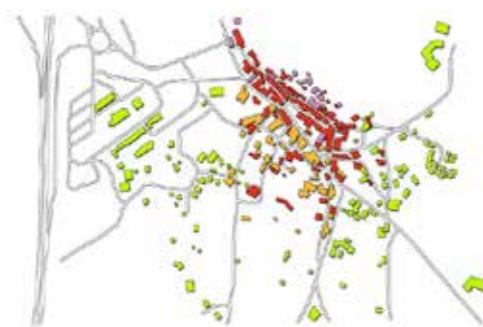
En résumé:

La gestion des milieux ouverts sur l'aire du Grand Site de Navacelles, répond à un triple enjeu :

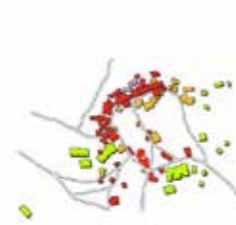
- la conservation de l'identité du territoire,
- le maintien de l'équilibre des écosystèmes,
- la préservation des pratiques et usages agro-pastoraux.

1. Les villages implantés sur les contreforts de puech:

Le Caylar:



Saint Michel:



Montdardier:



Rogues:



Sorbs:



2. Les villages de plateau en bordure de dépressions, sotchs et dolines

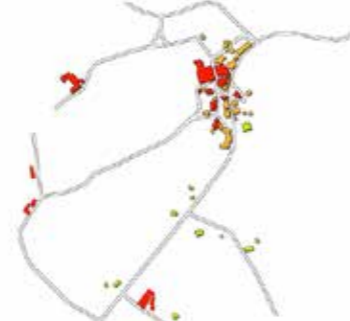
Le Cros:



Campestre:



Saint Maurice-Navacelles:



Saint Pierre-de-la-Faae:



Blandas:

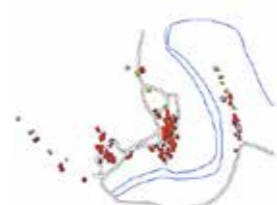


St Félix de l'Héras:



3. Les villages de vallée

Vissec:



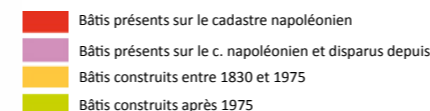
4. Les villages dominants

Les Rives:



4. Les villages dominantse combes

La Vacquerie:



Les villages qui maillent le Grand Site de Navacelles se sont implantés de façon très diverses. Toutefois, le mode d'implantation qui remonte, pour la plupart des communes, à l'époque romaine est toujours fondé sur les caractéristiques des sites retenus en composant avec diverses contraintes (relief, ensoleillement, préservation des terres agricoles...). Les noyaux médiévaux se sont étendus au cours de l'expansion démographique des XVIII et XIXe siècle. Ces extensions se sont opérées dans le prolongement du bâti existant en s'alignant le plus souvent le long de la trame viaire.

Pendant cette période, la croissance des villages a préservé les dolines qui constituent des espaces de culture et de jardins nécessaires à la pratique de la petite polyculture caussenarde. Ces dolines accueillent également la vie sociale des villages par la présence de puits ou de lavognes qui permettaient aux habitants de se rencontrer.

Les villages du Grand Site connaissent très peu d'évolution entre 1850 et 1975.

Toutefois, dès le milieu des années 1970, Les constructions réalisées s'implantent dans ou en périphérie des villages en rupture franche avec le mode d'organisation de l'habitat traditionnel. Le bâti s'organise souvent suivant le modèle de la villa ou du pavillon péri urbain, ce qui conduit insensiblement à rompre la trame bâtie des villages. Ce nouveau mode d'habiter participe également à affaiblir les liens sociaux existants entre les différentes composantes sociales des communautés villageoises.

À l'extérieur des villages, l'implantation des bâtiments agricoles demeure la plupart de temps hors d'échelle par rapport au bâti traditionnel ce qui contribue à altérer la perception des silhouettes villageoises.

En résumé:

- Un mode d'installation des villages toujours fondé sur les caractéristiques particulières des sites d'implantation;
- Jusque dans les années 70, des extensions successives réalisées dans le prolongement des constructions existantes tout en préservant dolines et meilleures terres;
- Après les années 70 une implantation des bâtiments en rupture franche avec le mode d'organisation des villages aboutissant à déstructurer la trame du bâti et les espaces publics attenants, mais aussi à faire perdre les caractéristiques identitaires des silhouettes villageoises.

Extensions des Rives:



Les Rives

L'extension au nord-est des Rives est constituée de constructions qui s'égrènent, sans prendre en compte les subtilités du relief, le long de la crête en surplomb de la faille de Saint Félix de l'Héras. Les diverses orientations de toiture ajoutées à cette implantation créent un impact visuel important depuis la partie basse du village et altère son front oriental situé en co-visibilité. L'absence d'alignement sur une voie structurante augmente l'aspect aléatoire des implantations, les maisons semblent «posées» sans réelle insertion au site.

Extensions des Rives:

Silhouette du village

Le moulin

Extension récente



Saint Pierre-de-la-Fage

Le bâti récent s'aligne le long de la voie menant au mas de la Roque, ménagent des retraits très importants et très variables. Ce mode d'implantation s'oppose au tissu villageois et contribue à sa dilution. Ce contexte est aggravé par la déviation récente menant au Caylar qui possède un vocabulaire routier, séparant nettement le village traditionnel de son extension présageant de difficultés importantes pour assurer une silhouette villageoise homogène.

Extensions de Blandas:

Silhouette du village

Les extensions récentes



Blandas

Blandas est bordé par deux dolines situées au nord et sud du village. Jusqu'à présent, les extensions successives du village ont conservé ces dolines vierges de toute construction. Elles recèlent donc un intérêt paysager majeur en participant à la lisibilité de la silhouette villageoise et à son organisation.



Extensions du Caylar:



Le Caylar

Le Caylar, adossé au puech du Roc Castel est perceptible depuis de nombreux points du territoire et forme une porte d'entrée et un signal pour l'ensemble du Grand Site de Navacelles. La restauration de la visibilité du Roc Castel constitue donc un enjeu particulièrement important. A ce titre, la commune mène actuellement d'importants travaux en vue d'améliorer la visibilité du Roc Castel, de la chapelle et du village d'origine médiévale construit sur son flanc sud.

La volumétrie de ces constructions ne rompt pas nettement avec celle des bâtiments du causse ; toutefois leur implantation au-devant du front sud-ouest du Caylar ferme la perception du front bâti du bourg qui s'amenuise en fonction des extensions et des plantations de résineux.



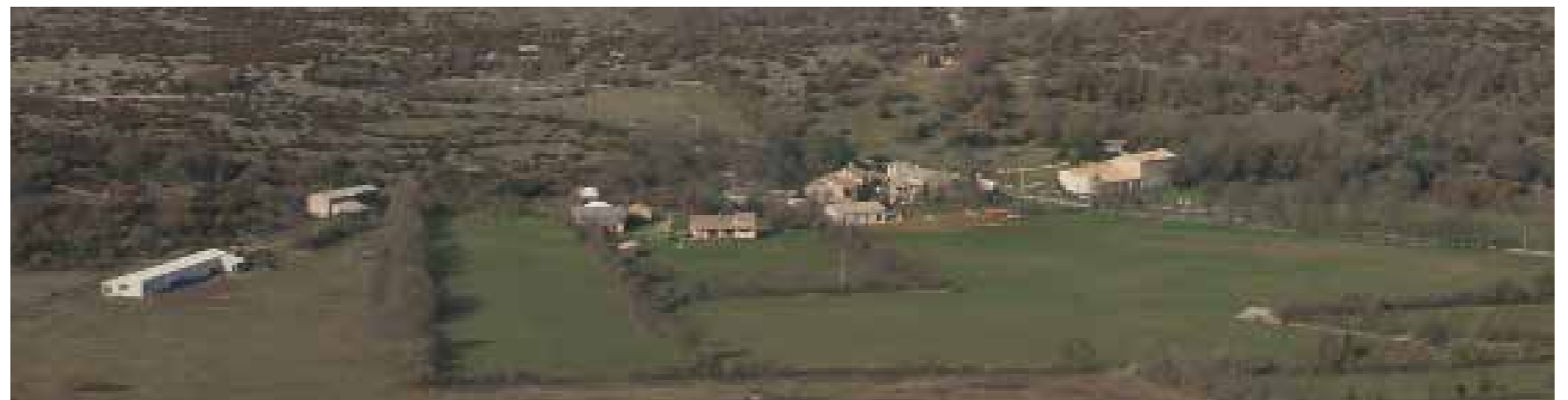
Le Caylar quartier du Cant-Gals

Cette petite opération réalisée au Caylar témoigne d'un souci d'insertion paysagère par la définition d'une forme et d'une silhouette cohérente qui reprend les logiques de mitoyenneté propres aux différents hameaux et mas qui ponctuent le Grand Site.

Extensions du Mas de Bedos:

L'évolution du paysage du Mas de Bedos est représentative des mutations constatées à l'échelle du Grand Site. Le hameau s'est formé à partir d'un petit noyau de bâtiments organisés suivant un espace commun au pied du Puech de Gons en limite de doline.

Depuis, trois maisons ont été implantées en discontinuité du hameau initial, au sein de la doline faisant disparaître la cohérence du hameau initial. Sa silhouette a été totalement modifiée par la construction au sud d'un bâtiment de stabulation dont la volumétrie est sans commune mesure dans ses rapports d'échelle avec les constructions initiales.



Le Mas de Bedos

Extensions de Saint Michel d'Alajou:



Saint Michel

Le village de Saint Michel s'est implanté suivant le relief au pied du puech qui accueillait un château défensif. Il confronte une doline siège d'une polyculture diversifiée. Les extensions réalisées depuis les années 1980 viennent fermer la doline au sud rompant avec la cohérence de la silhouette villageoise. La protection de cette doline est impérative pour maintenir la logique d'implantation du village en harmonie avec le site et les impératifs de production alimentaire.



Saint Michel

Cette construction isolée à Saint Michel émerge du relief concurrençant par sa volumétrie les ruines du château situées au sommet. En contre bas la toiture de la vaste stabulation contribue à rompre l'échelle formée par la confrontation entre la doline, la colline et la ruine médiévale.

Extensions à Sorbs, quartier de la Baraque:



Sorbs, quartier de la Baraque

Le mas de la Baraque est implanté sur le replat naturel d'un petit relief dominant une doline assez encaissée et construit un site identitaire du cause pas sa taille imposante et son organisation. La construction récente à mi-versant du flanc sud-ouest du Pioch de l'Eglise ne peut composer un nouveau paysage compte tenu de sa petite volumétrie étrangère à l'économie rurale du cause. Son implantation en continuité de Villevieille, dont elle est totalement déconnectée, aurait participé à renforcer la cohérence du hameau.

Extensions de Campestre:



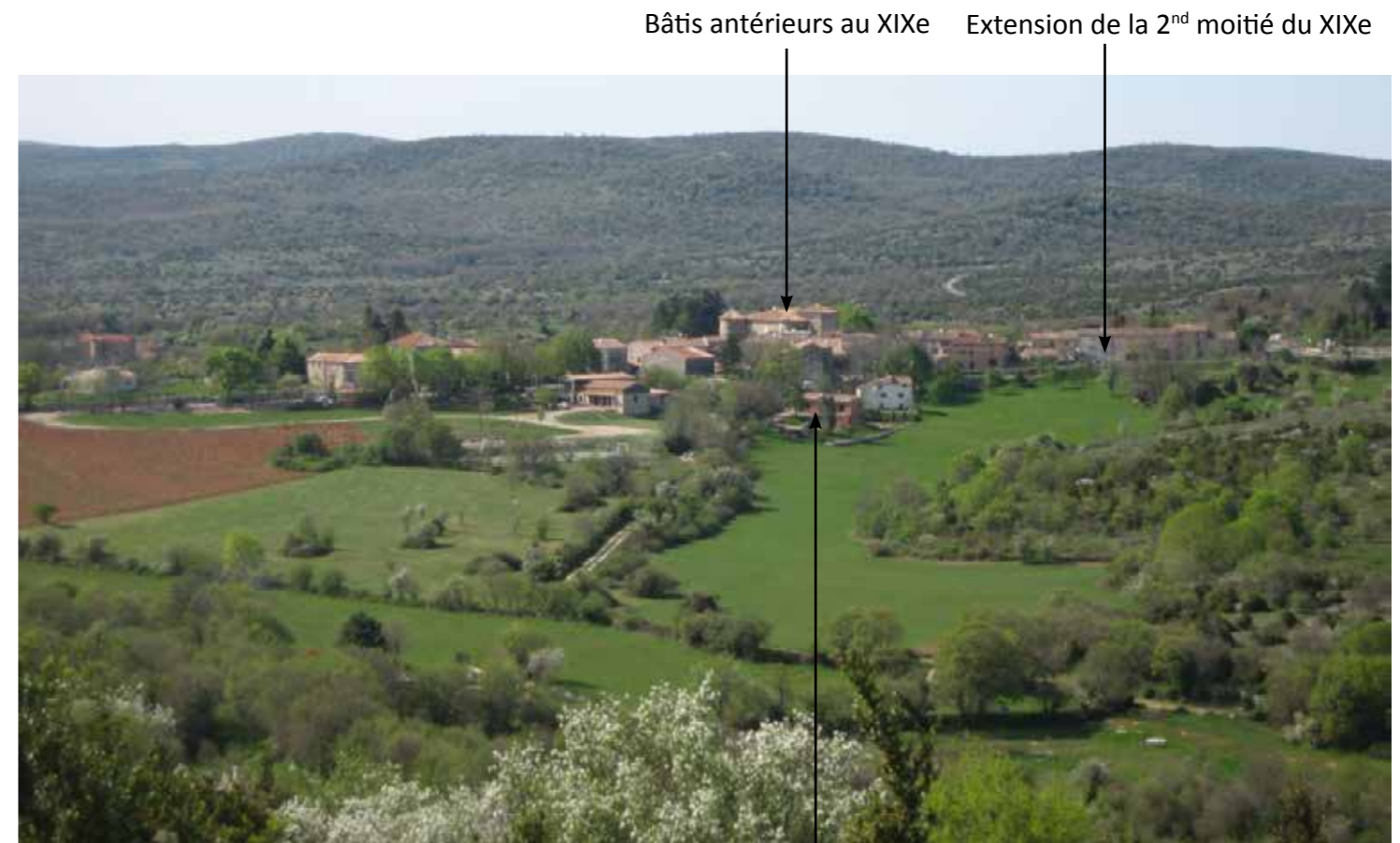
Campestre

La position de cette maison récente alignée sur la route départementale n°273 à l'entrée sud du village demeure dans la logique d'implantation traditionnelle des bâtiments de Campestre. Toutefois, les volumes et les matériaux utilisés sont en rupture avec l'habitat traditionnel dont témoigne la grande bâtisse située en arrière-plan. Celle-ci représente un bel exemple de l'architecture caussenarde avant les remaniements du XXe siècle.

Extensions de Saint Maurice:

Le village de saint-Maurice-Navacelles est implanté au sommet d'une petite éminence bordée de dolines. Les qualités du village, faute de véritable unité architecturale, résident essentiellement dans la relation que le village entretient avec les dolines et la plaine agricole.

A partir du petit centre d'origine dominé par le château, les extensions opérées durant la seconde moitié du XIXe siècle s'aligne selon la trame des voies. On remarque les extensions récentes qui rompt avec l'alignement général du bâti et entame la doline que le village d'origine avait préservée.



Extension récente sur la doline

Extensions de la Vacquerie:



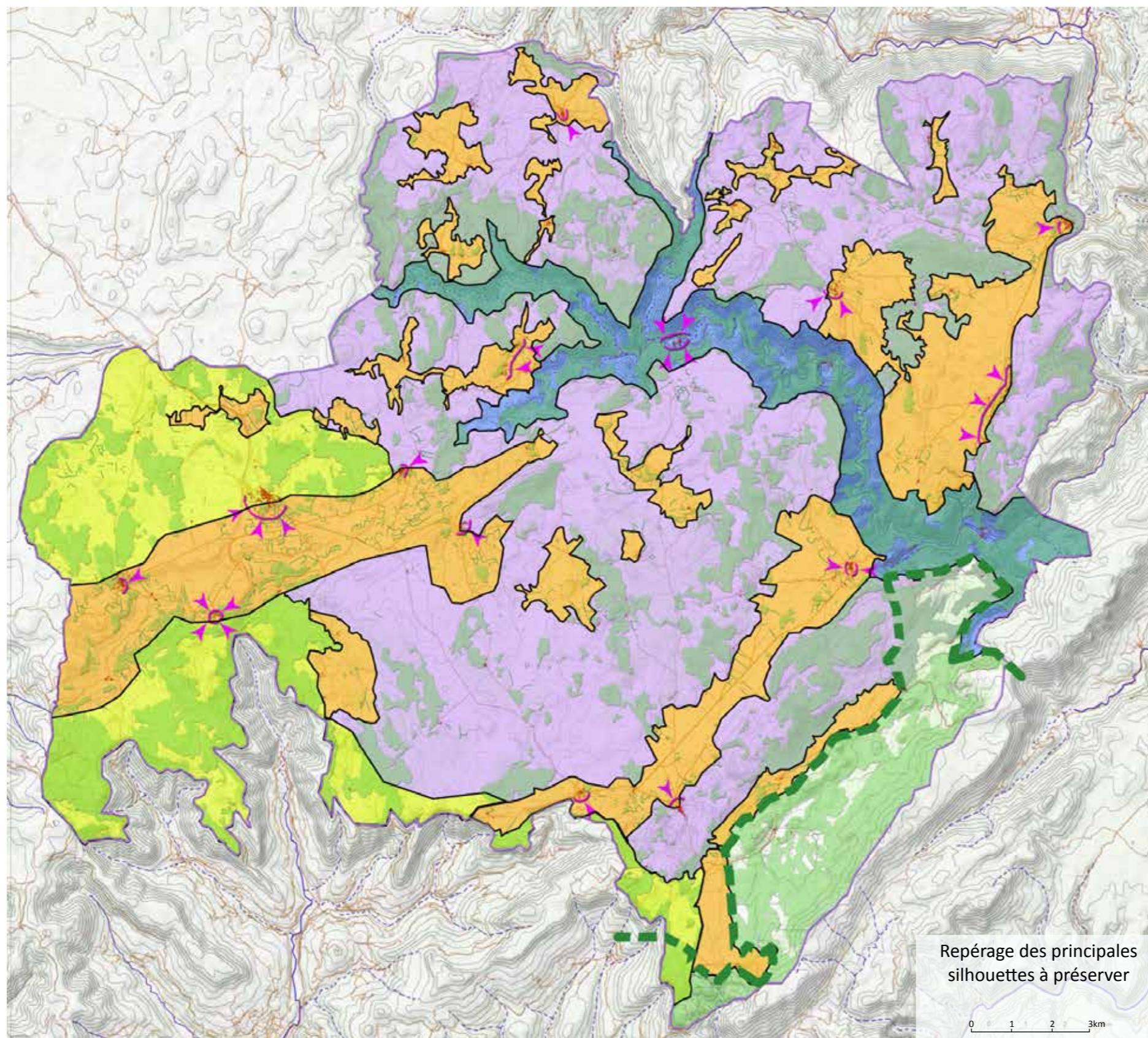
Implantation historique de la Vacquerie au creux d'une combe

Le village de la Vacquerie est implanté au creux d'une combe le long d'un axe historique qui reliait Montpellier à Millau. Cette morphologie singulière est accentuée par le relief qui implique une silhouette groupée avec deux fronts villageois particulièrement dessinés.

Les extensions récentes du bâti se sont opérées préférentiellement sur l'espace agricole dans la plaine de la Barre à l'écart du village.

Extension débordant sur la plaine de la Barre





Le Grand Site de Navacelles est caractérisée par de vastes paysages où l'horizon se confond souvent avec le ciel. Au cœur de ces paysages grandioses, les villages, de taille souvent modeste, se sont implantés en tenant compte des caractéristiques physiques de chacun des sites avec un souci constant d'économiser l'espace. Ils expriment, en outre, l'histoire de la Communauté villageoise qui les a bâtis. La résultante de l'ensemble de ces facteurs a façonné la forme et l'organisation actuelle de chaque village.

L'alignement des façades sur les rues qui sont étroites dans le centre et plus large à l'extérieur et l'orientation des toits avec l'égout de toiture orienté sur la rue représentent les caractéristiques principales de ces villages.

L'optimum démographique atteint au cours du XIXe siècle a généré la construction d'un grand nombre d'écartés qui, pour certains, reprennent des sites d'implantation plus anciens. Dans tous les cas, l'économie d'espace est la règle et les bâtiments s'organisent en parfaite harmonie et complémentarité avec le grand paysage alentour. Même dans les bourgs constitués du Caylar ou de Montdardier l'alignement sur rue est demeuré de rigueur.

Cette longue et lente formation des villages fait de ces derniers des points focaux au cœur de leur territoire grâce à la confrontation nette du patrimoine ancien et du paysage agricole ou naturel.

Il existe donc de forts enjeux sur les silhouettes villageoises afin d'éviter toute perte de lisibilité du territoire.

Enjeu sur l'interface entre paysage agricole et paysage bâti

La relation extrêmement directe qu'entretiennent les silhouettes villageoises avec les terres agricoles qui les entourent offre une très grande lisibilité du territoire grâce à une succession de plans identifiables.

Ces interfaces opposent des contraires dont la juxtaposition valorise l'ensemble du paysage:

minéral/végétal, verticale/horizontale, villages denses/paysages agricoles ouverts...

La préservation du potentiel agricole de ces secteurs, très facilement urbanisable, constitue un enjeu majeur pour la qualité d'approche des ensembles bâtis qui ponctuent le territoire du Grand Site.

Enjeu sur les extensions villageoises au devant des silhouettes

L'organisation spatiale du causse qui ménageait un équilibre important entre terres agricoles et villages tend à disparaître au profit d'une urbanisation qui se développe d'autant plus facilement qu'il s'agit souvent de terrains plats.

Le territoire du Grand Site, soumis à une pression démographique modérée n'est pas menacé par un fort développement résidentiel. Toutefois, seules quelques constructions peuvent rompre cette harmonie et porter préjudice à la lecture des villages.



La silhouette du Caylar dissimulée par les conifères et modifiée par des extensions résidentielles



Sans qualité architecturale notable, c'est l'étroite relation qu'entretiennent les villages avec les terres agricoles situées à proximité qui crée un paysage de très grande qualité



L'implantation de quelques maisons au coeur des dolines suffit à nuire à la qualité des paysages et à faire perdre l'identité du village

Remarques:

- Les villages du Grand Site ne présentent pas de singularité architecturale ou patrimoniale notable. Ce sont donc les cohérences d'implantation et les relations subtiles entretenues entre le paysage habité et le paysage agricole qui forme un ensemble reconnu.
- L'urbanisation réalisée après les années 70 tend à s'étendre sur les terres agricoles aux abords des villages anciens rompant ainsi les cohérences d'implantation séculaires.
- La progression des boisements sur les terres agricoles en friche réduit la visibilité des silhouettes villageoises.



Montdardier

Les trois exemples ci-contre révèlent l'importance de l'enjeu paysager que représente les fronts de village dans la perception globale des paysages du Grand site de Navacelles. En effet, au devant des trois ensembles bâtis ci-contre ont été construits des bâtiments dont la taille et les volumes sont en rupture profonde avec l'harmonie des villages traditionnels. Il en résulte un effet de «poser sur» très mal intégré et qui ne participe pas à la cohérence générale du paysage.

Ainsi, la silhouette de Montdardier inscrite sur un puech est perceptible depuis des points de vue lointains. Le village traditionnel escalade le relief tandis que l'extension du XIXe siècle contourne la doline située en contre bas du village. Il résulte de ce respect de la topographie maintenu pendant un millénaire un paysage harmonieux, cohérent et lisible. Toutefois, depuis peu de temps une maison médicalisée s'est implantée au coeur de la doline rompant l'équilibre patiemment établi.

Cette rupture de l'harmonie et de la cohérence paysagère est également observable au hameau de la Clastre sur la commune de Saint Maurice-Navacelles. L'ensemble bâti s'était implanté sur une très légère éminence au nord de la plaine de la Barre. La maison récente est construite sur les terres alluvionnaires de la plaine au milieu du cône de vue offert sur le hameau depuis la D.25. Ainsi toute la logique d'implantation, tenant compte de la topographie et du respect des terres agricoles se trouve mis à mal par de telles implantations.

Il y a donc bien un enjeu de préservation des silhouettes tout en assurant la possibilité d'un développement harmonieux des villages nécessaires à la vitalité du Grand Site.

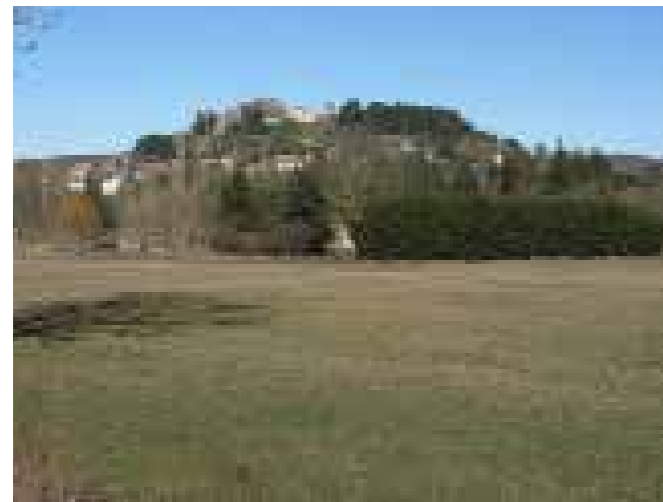


St Maurice-Navacelles

En résumé:

- Enjeu sur la préservation des silhouettes villageoises en confrontation directe avec le grand paysage agricole et naturel;
- Enjeu sur le choix des sites constructibles et sur l'intégration paysagère et architecturale des nouvelles constructions.

Le Caylar:



1- Enjeu sur le front villageois sud-ouest

Le Caylar, adossé au puech de Roc Castel est perceptible depuis de nombreux points du territoire du Grand Site. Paradoxalement, en vision rapprochée, il devient de plus en plus difficile d'apercevoir le village. Il demeure toutefois encore de rares cônes de vue sur lesquels reposent un enjeu très fort concernant la lisibilité et l'attrait du village.

- Enjeu sur la poursuite de la mise en valeur du Roc Castel;
- Enjeu sur la définition d'une frange d'urbanisation au sud du bourg.



2 - Enjeu sur la restructuration des extensions situées au sud ouest du front villageois

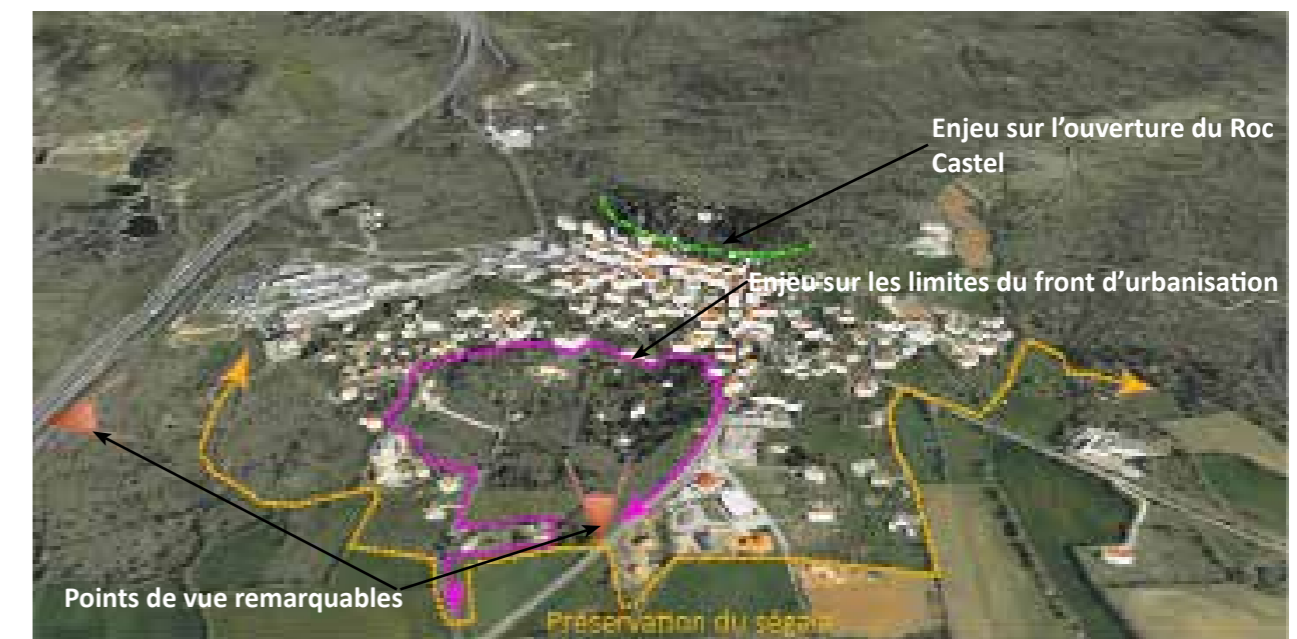
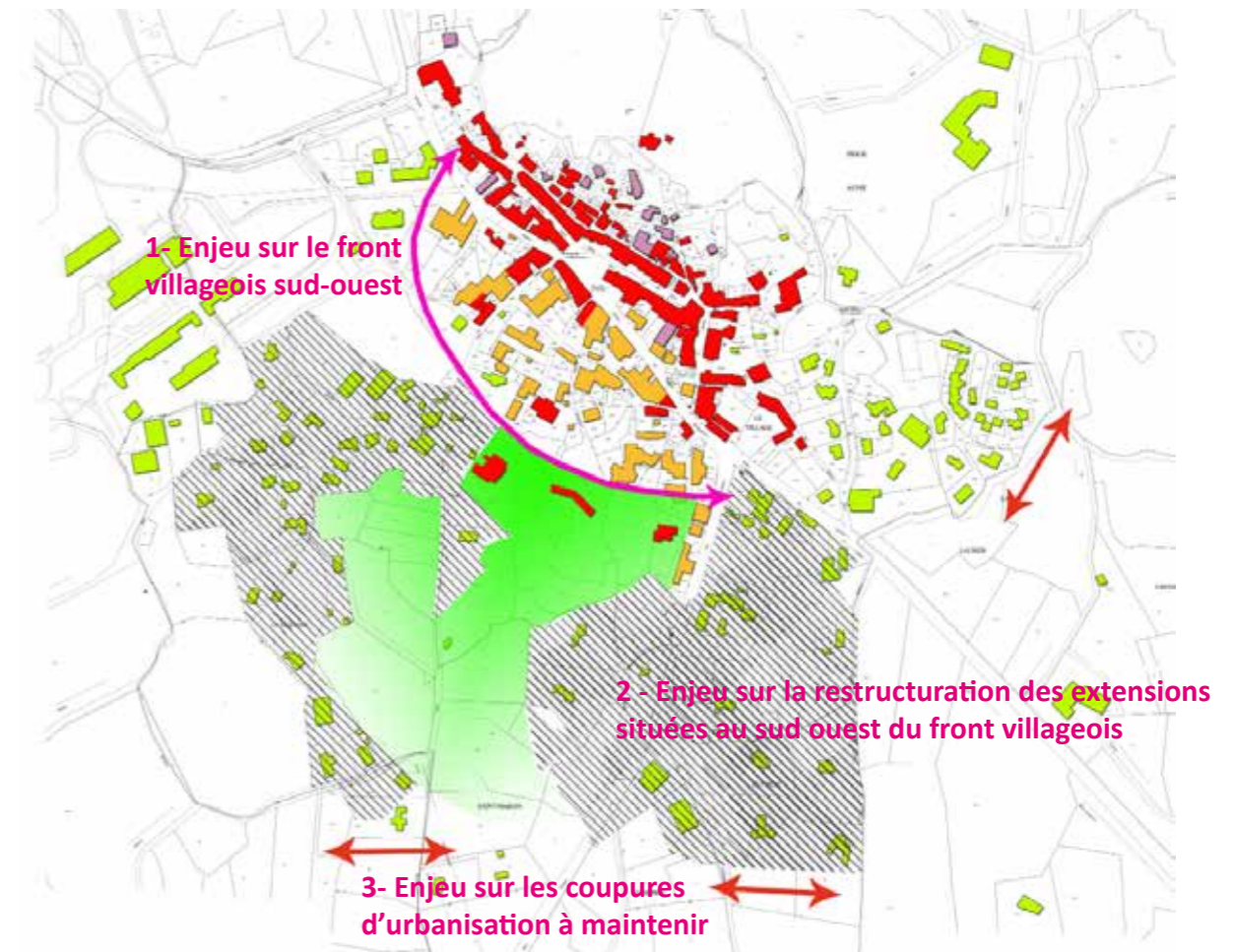
La vaste prairie des Glujades qui s'étire au pied du Roc Castel a été peu à peu urbanisée de façon trop souvent décousue. Il en résulte une impression de confusion qui nuit aux qualités paysagères des abords du Caylar. Il existe donc un fort enjeu de définition d'une nouvelle silhouette villageoise beaucoup plus structurée et dessinée.



3- Enjeu sur les coupures d'urbanisation à maintenir

Il convient de déterminer des coupures d'urbanisation nettes au sud ouest du bourg afin de conserver au maximum une limite franche entre le paysage bocager qui se dessine au sud du village et la trame bâtie.

Le Caylar:



Saint Michel d'Alajou:



1- Enjeu sur le front villageois sud est de Saint Michel

Saint Michel est adossé à un puech exposé au sud est dominant le Champ du Mas et le sotch des Ouns. Ces deux quartiers accueillent un paysage bocager au-dessus duquel émerge le village de Saint-Michel. Au piémont du puech se trouve le puits et les jardins du village où se développe la vie sociale de Saint-Michel. L'intrication du paysage bâti et du paysage cultivé qui conserve une logique topographique parfaitement lisible représente un enjeu paysager important pour le maintien des qualités du site de Saint-Michel.

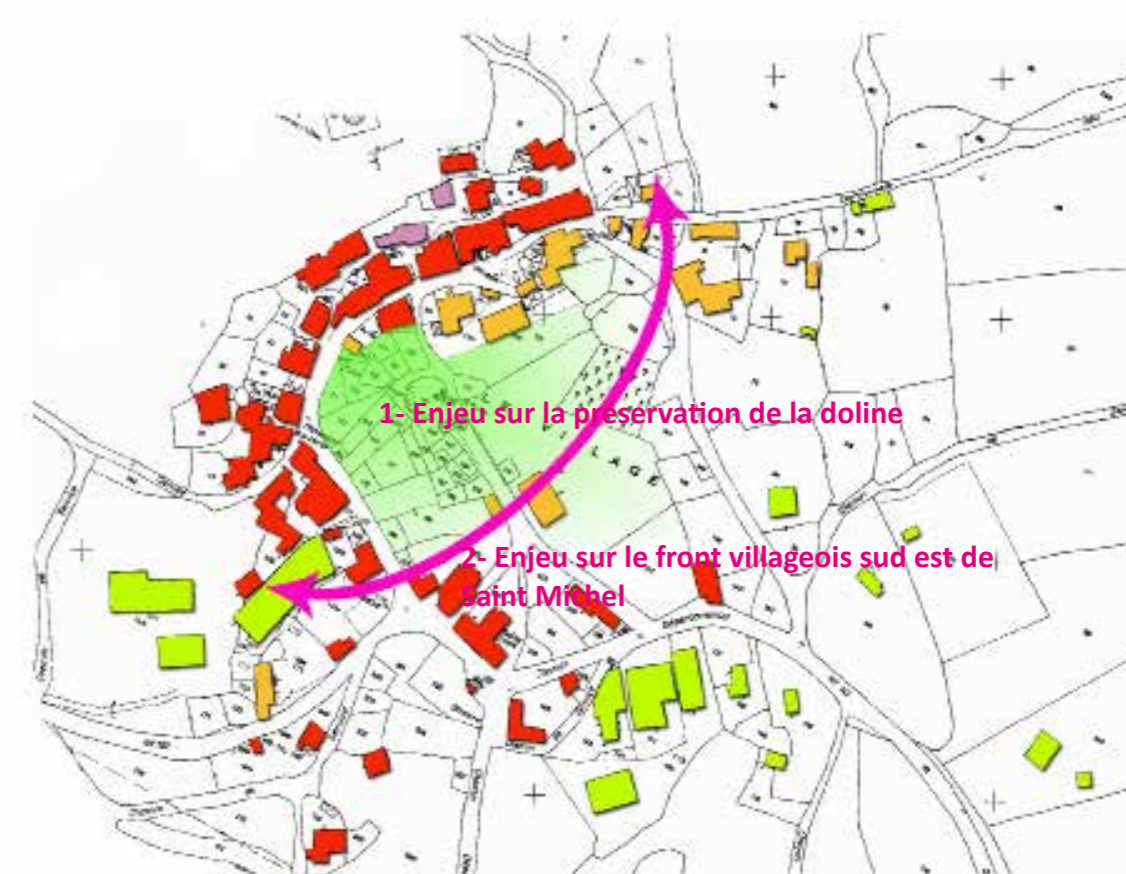


2- Enjeu sur la préservation de la doline située au pied du village

Les jardins et potagers s'organisent autour d'un puit central accueillant la vie sociale du village. La répétition des parcelles potagères bornées par des petits murets de pierre surmontées par quelques noyers forme un paysage serein et harmonieux qu'il convient de respecter.



Depuis les rues et calades du village les vues portent loin vers le sud-est. La doline située au pied du village et le grand paysage bocager s'étirant jusqu'aux collines de la Séranne forme un paysage de qualité ou s'imbrique harmonieusement paysage construit, paysage agricole et paysage naturel. Il existe donc un enjeu majeur sur l'ensemble du paysage s'étirant au pied du village de Saint Michel.



Blandas:



1 - Enjeu sur les coupures d'urbanisation à maintenir

Le maintien des coupures d'urbanisation le long de chacune des voies d'accès au village représente un enjeu important. En effet, elles garantissent au village des limites franches sans dissolution.



2 - Enjeu sur la préservation de la doline située au sud du village

Blandas est bordé par deux dolines situées au nord et au sud du village. Jusqu'à présent les extensions successives du village ont conservé ces dolines vierges de toute construction. Elles rendent extrêmement lisibles l'implantation du village par rapport à la topographie.



3- Enjeu sur la préservation de la doline située au nord

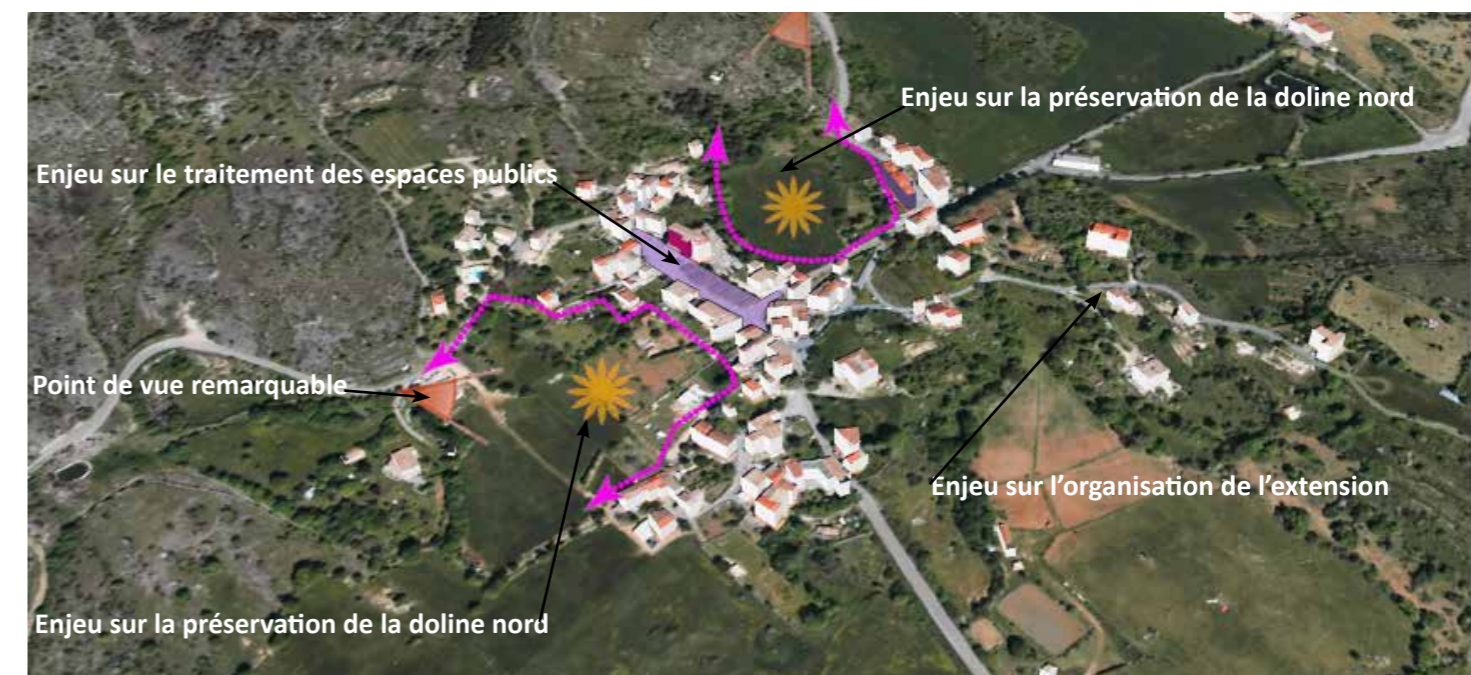
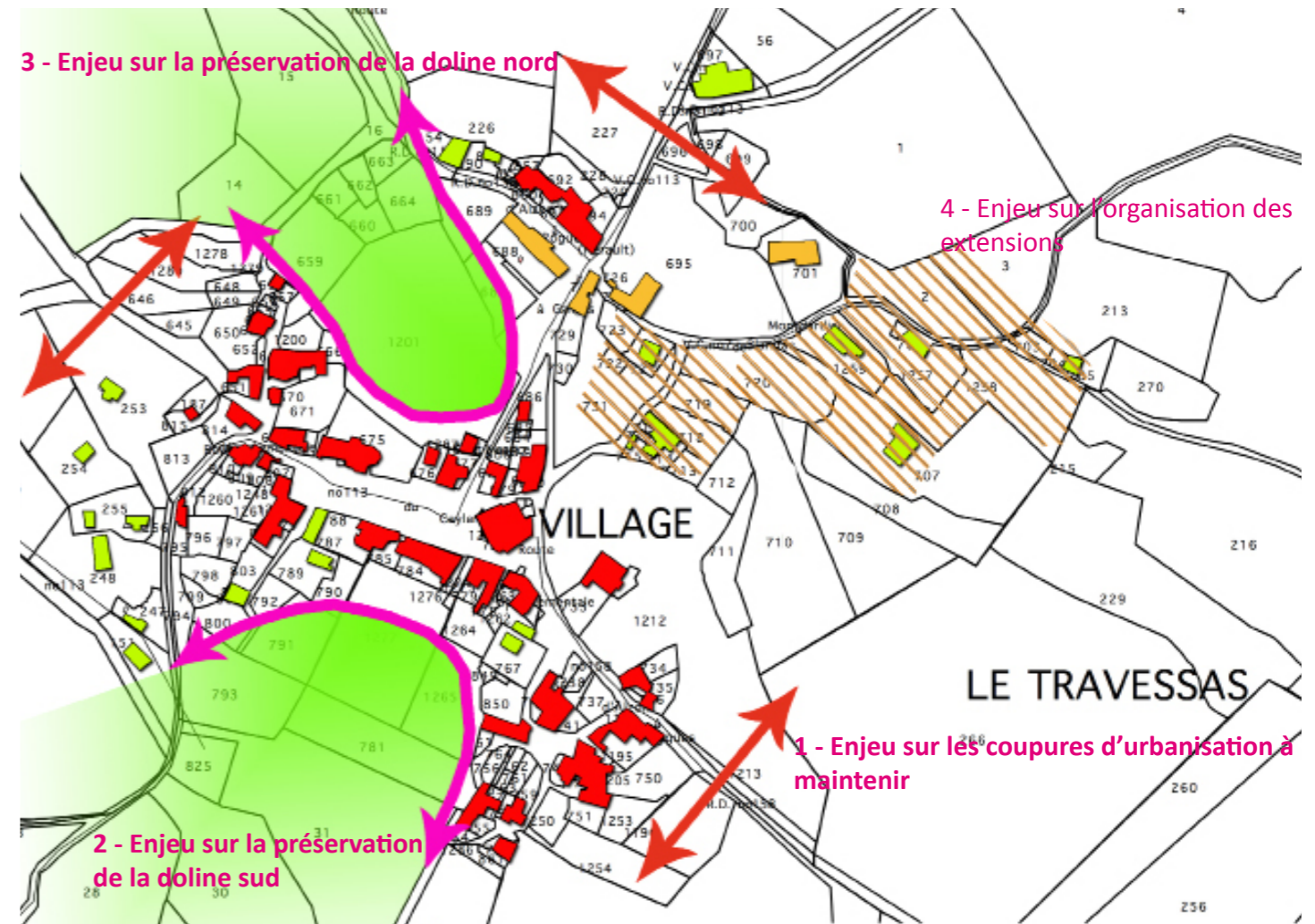
La silhouette de Blandas se dessine nettement au-dessus de prairies régulièrement fauchées dont la proximité avec le village constitue un atout important.



4- Enjeu sur le front nord du village de Blandas et les extensions situées à l'est

Les extensions opérées en direction de la crête du puech de Rigal sont fortement perceptibles depuis ce point de vue.

- Enjeu de Préservation de l'intégrité des deux dolines qui encadrent le village;
- Enjeu d'organisation des extensions de Puech Rigal, rendues très visibles par la topographie.



Montdardier:



1- Enjeu sur la restructuration et l'organisation de l'extension située au nord ouest du village



2- Enjeu sur le front villageois

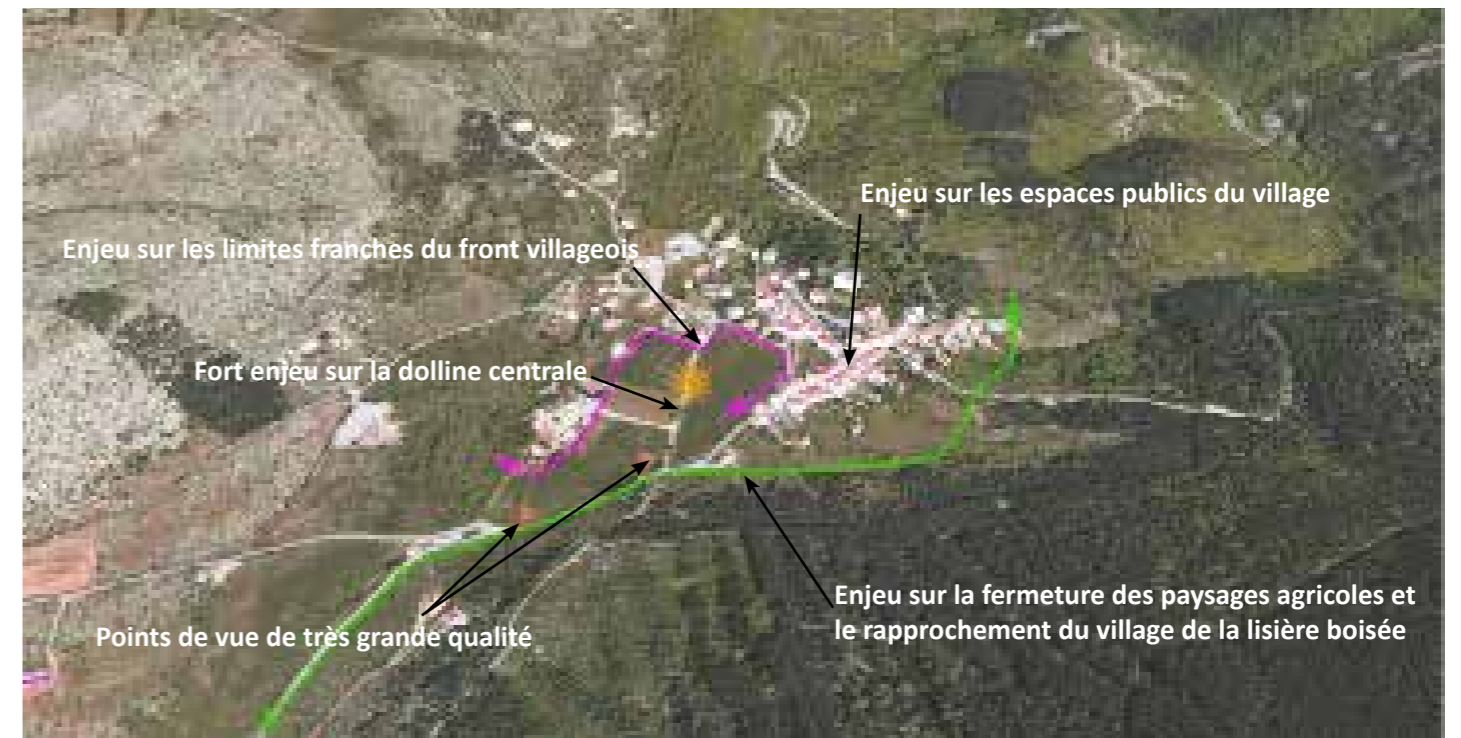
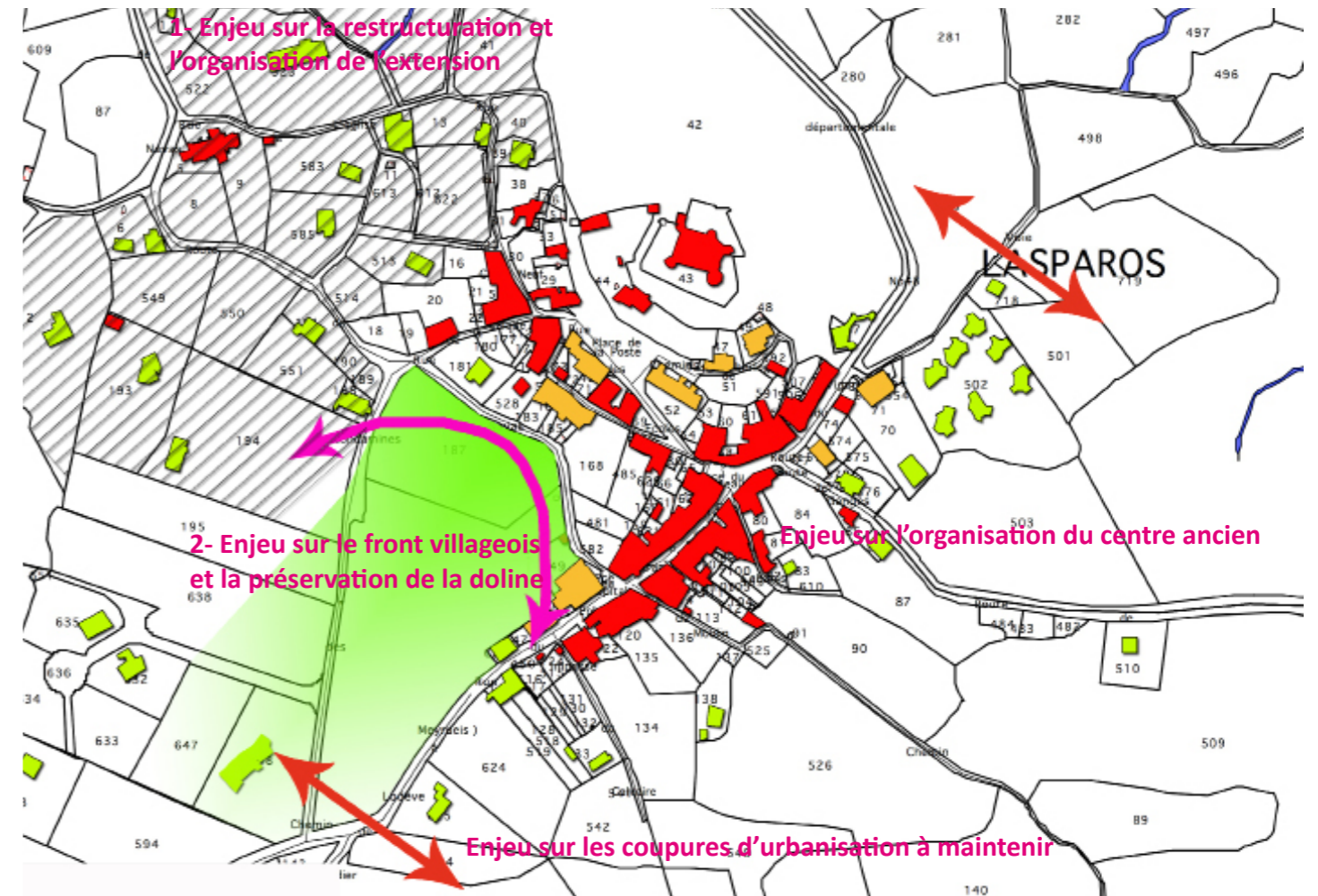


3- Enjeu sur l'organisation du centre de Montdardier

L'extension située au nord est produite selon le modèle de maisons implantées au cœur de vastes parcelles. Cette urbanisation diffuse est fortement consommatrice d'espace et nuit aux qualités paysagères du site. Il y a donc un véritable enjeu à définir des principes d'urbanisation pour les constructions futures.

Le front villageois exposé à l'ouest offre un point de vue sur le village de Montdardier de grande valeur. Les logiques d'implantation du bourg, enroulé autour d'une doline sont alors immédiatement perceptibles. Il y a donc un fort enjeu de préservation de cette doline.

La rue principale de Montdardier, ancienne voie multiséculaire comporte des bâtiments construits depuis l'époque médiévale jusqu'au XIXe qui méritent une attention particulière au regard de leur composition de façades et des ornements qui sont encore présents. Un programme de réhabilitation de ces bâtiments dans le respect de leur disposition d'origine revêt une grande importance afin de préserver ce patrimoine bâti et historique.



Rogues:



1- Enjeu sur les fronts villageois

Rogues est un village rue comme en témoigne son étymologie. Le village s'étire au pied des reliefs de la Blacarède sur une longueur de plus d'1 kilomètre. Implanté à la rupture de pente le village offre une longue silhouette bâtie ponctuée de quelques ensembles plus compacts. Il existe donc un fort enjeu sur le maintien de ce point de vue de grande qualité paysagère qui confère au village toute sa singularité.



2- Enjeu sur les coupures d'urbanisation à maintenir

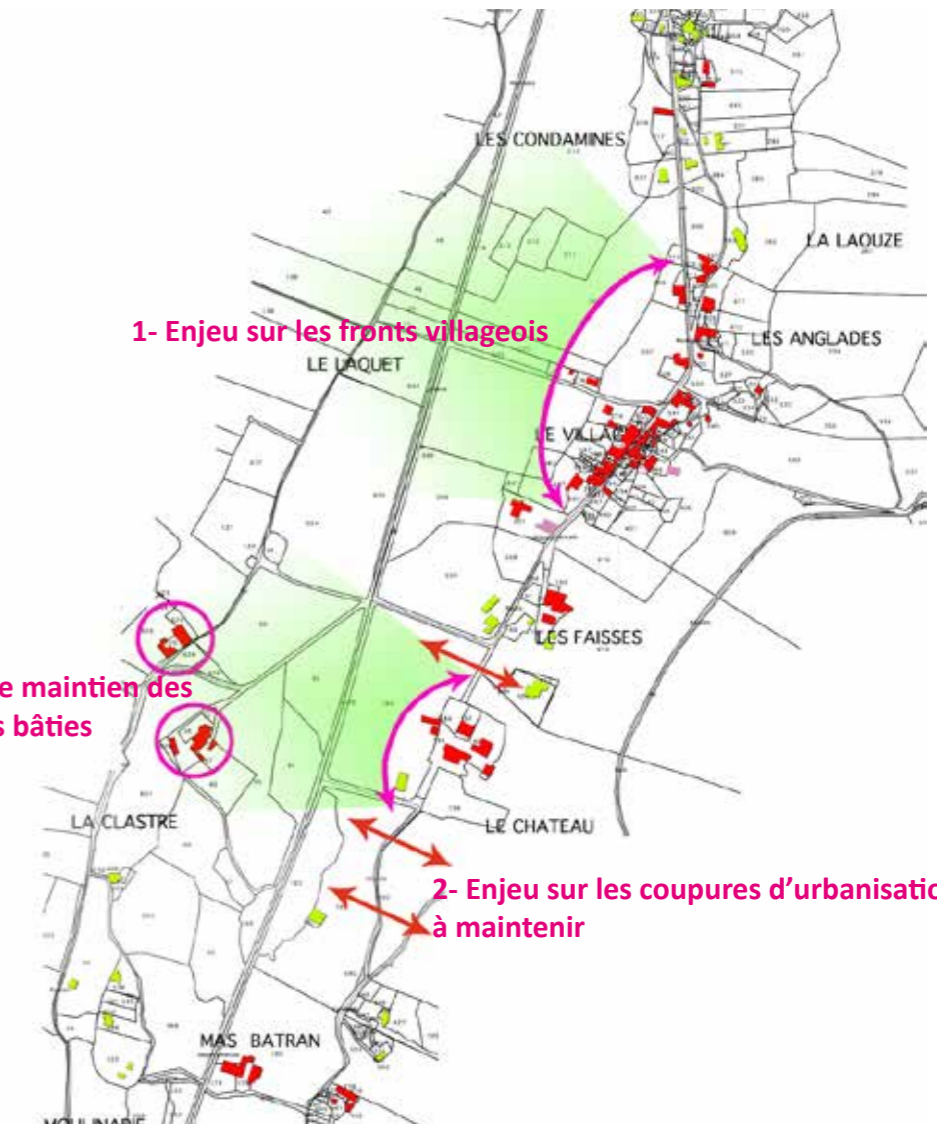
Le village ne s'étire pas sur une longueur d'un kilomètre de façon uniforme. Ainsi, les différents ensembles bâtis (Mas Batran, le Château, les Faïsses, le Village, les Anglades) sont séparés par des parcelles agricoles ou de jardins qui contribuent à individualiser clairement chacun des hameaux. Rogues s'appréhende donc de manières distinctes: en vision lointaine, il s'agit d'une silhouette villageoise relativement uniforme et en vision rapprochée apparaît peu à peu des individualités bâties de grande qualité.



3- Enjeu sur le maintien des individualités bâties

Les individualités bâties ponctuent la longue traversée de Rogues. Il réside donc un enjeu fort dans la préservation de ces hameaux extrêmement proches les uns des autres et pourtant clairement identifiables.

Il convient donc de veiller à ne pas créer d'alignement trop systématique afin de conserver cette singularité propre au village de Rogues.



Sorbs:



1- Enjeu sur le front villageois du village de Sorbs



2- Enjeu sur le front villageois du Mas de Ville Vieille



3- Enjeu sur les coupures d'urbanisation à maintenir

Le village de Sorbs présente une silhouette nettement affirmée. Le village émerge au-dessus d'un paysage agricole encore dominé par les bocages présents autour du bassin d'effondrement de Saint Félix de l'Héras. L'entrée du village est discrète et particulièrement soignée.

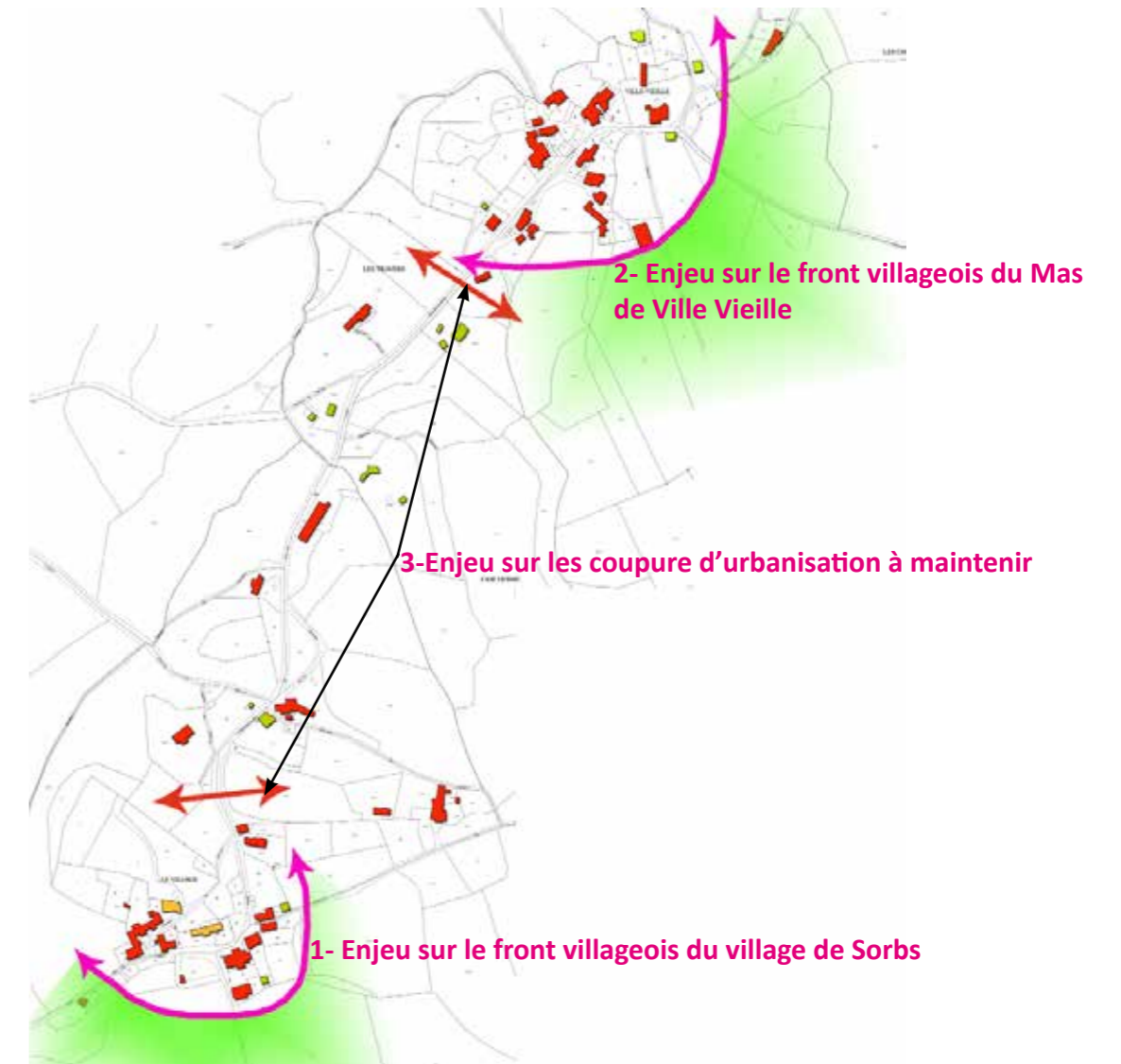
Cette dernière est bordée de buis taillés surmontés de quelques frênes. Il convient donc de veiller à conserver ce paysage harmonieux de grande qualité.

Le hameau de Ville Vieille offre lui aussi un front bâti de qualité largement ouvert vers l'est. Le bâti s'insère parfaitement au cœur d'un paysage agricole et naturel préservé.

Là encore, il réside un enjeu fort quant à la préservation de cette silhouette villageoise fortement perceptible depuis le quartier des Combes.

Le village s'étire au pied du Pioch de l'Eglise entre deux hameaux principaux: celui du village au sud et du Mas de Ville Vieille au nord.

Entre ces deux hameaux quelques parcelles agricoles créent d'heureuses respirations et ménagent des ouvertures de qualité sur le grand paysage. Quelques constructions récentes se sont d'ores et déjà implantées mais leur nombre demeure modeste.



Campestre:



1- Enjeu sur le front villageois

La silhouette de Campestre est particulièrement visible depuis le sud le long de la RD 270. Les toits s'étagent dans la pente et sont dominés par l'imposante église datée du XIXe siècle. Il existe donc un enjeu de préservation de ce paysage de grande qualité afin d'éviter toute altération liée à des constructions peu adaptées à ce contexte particulier.



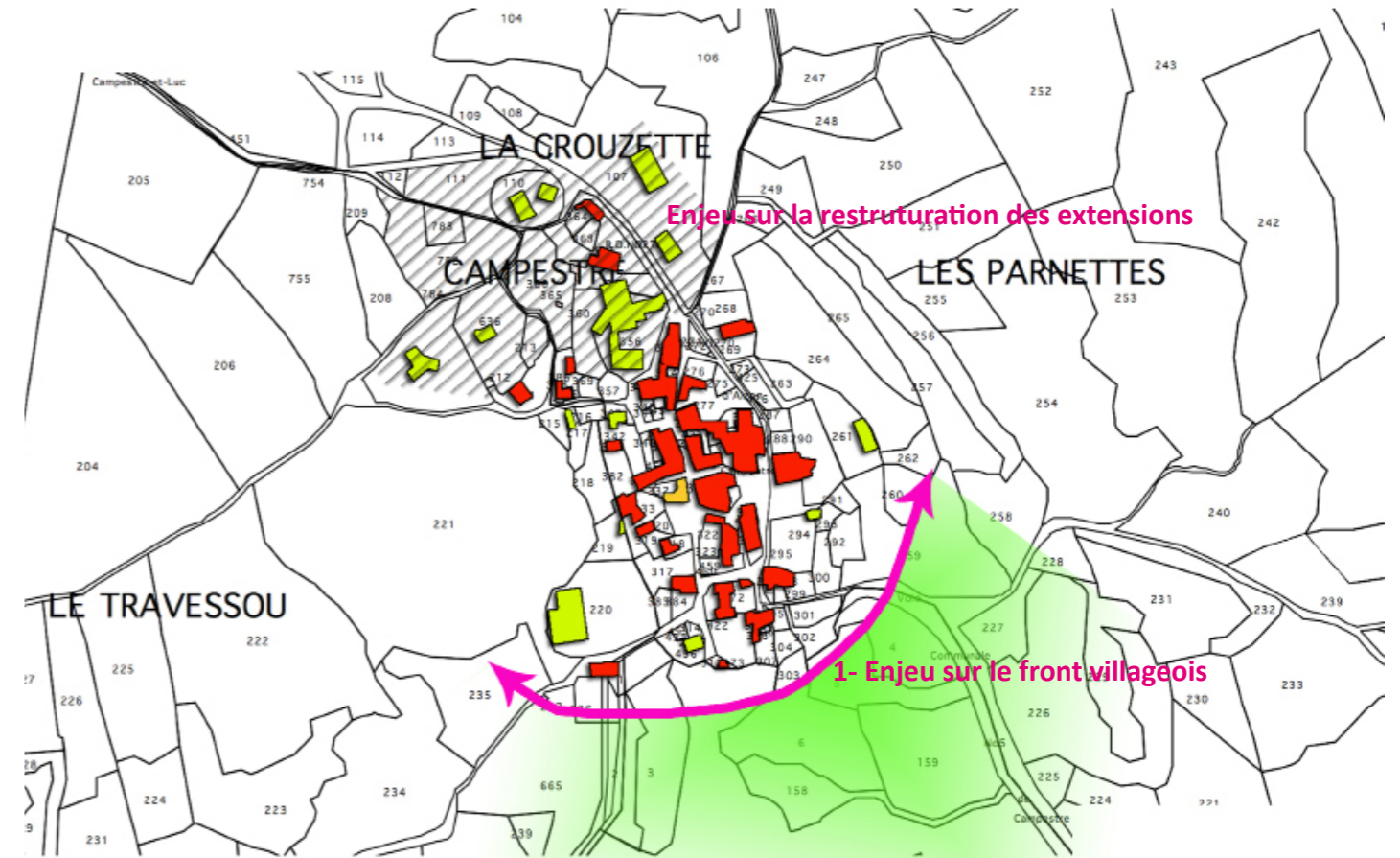
Enjeu sur l'implantation du bâti agricole

En vision lointaine la silhouette de Campestre est sévèrement altérée par la présence d'un hangar agricole implanté perpendiculairement à la RD 270 au sommet du petit relief. Il existe donc un enjeu fort concernant les sites d'implantation des constructions agricoles.



Enjeu sur l'organisation des extensions

L'entrée du village le long de la route départementale n° 273a constitue une frange fragile. Le respect d'une typologie propre au causse de Campestre (volume, toiture, couleur des enduits, dimensions des baies...) et un alignement par rapport à la voie afin d'éviter l'aspect hétéroclite qu'elle présente aujourd'hui sont importants.



Le Cros:



1- Enjeu sur le front villageois nord est/est du Cros



2- Enjeu sur les hangars agricoles perceptibles depuis la RD 142 au nord-est du village

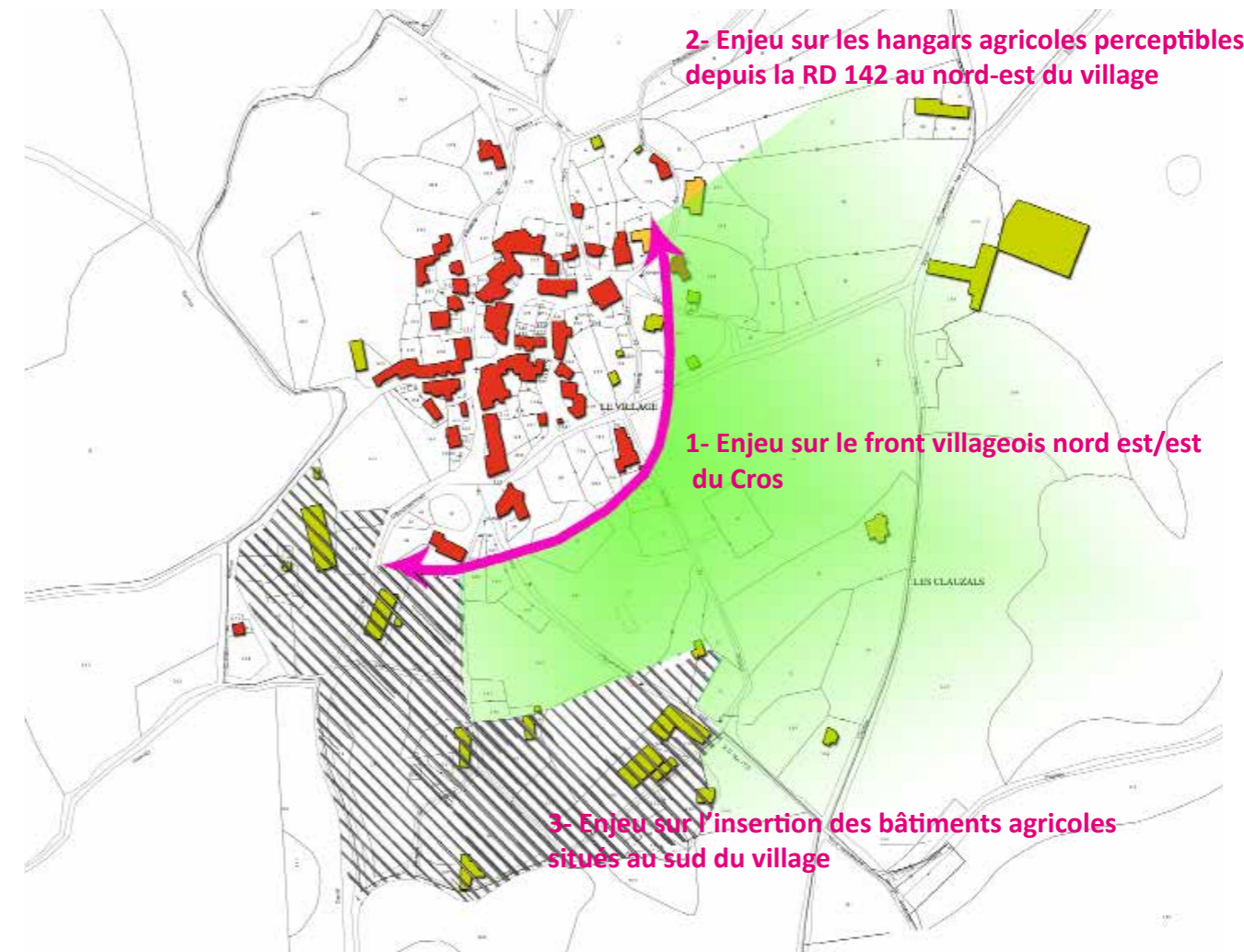


3- Enjeu sur l'insertion des bâtiments agricoles situés au sud du village

Le village du Cros, comme en témoigne son étymologie est implanté dans un creux qui rend le village difficilement perceptible depuis des points de vue lointains. Les rares points de vue sur le village sont situés au nord est et à l'est depuis la RD 142. Cette silhouette présente donc un enjeu paysager important puisqu'il s'agit du seul angle depuis lequel le village est perceptible. Toutefois cette silhouette est presque entièrement dissimulée sous les épais feuillages. Elle peut être mieux aperçue en hiver au travers des branches dénudées.

L'approche du Cros depuis le nord-est est fondamentale dans la perception globale du village. Quelques prairies accueillent chevaux et moutons avant la découverte soudaine du village. Toutefois ce dernier est annoncé par un hangar agricole dont les dimensions rompent la cohérence et l'échelle du paysage.

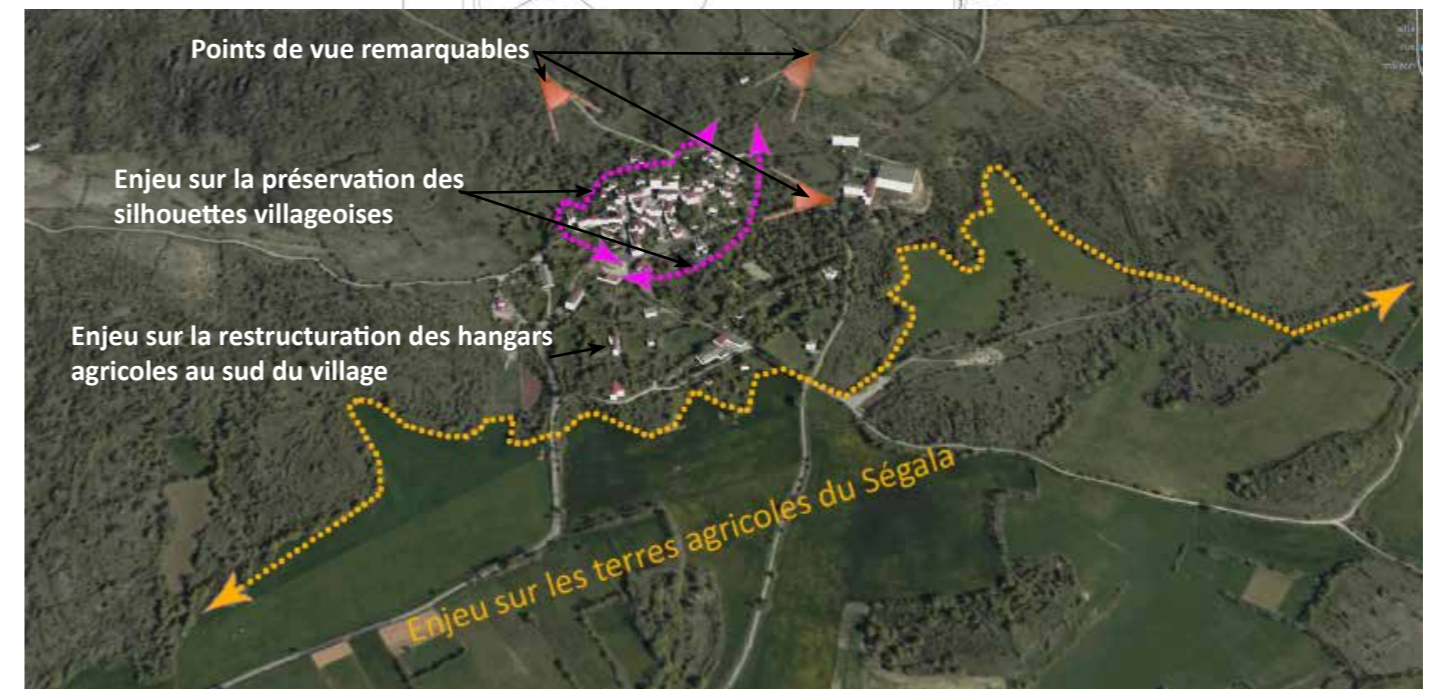
Au sud, le village est bordé par l'extrémité orientale de la faille de Saint-Félix. Le village n'est pratiquement pas perceptible mais le paysage agricole marqué par la présence du bocage recèle de grande qualité paysagère. Toutefois plusieurs hangars émergent au cœur du maillage régulier des haies et perturbent la lisibilité du paysage.



2- Enjeu sur les hangars agricoles perceptibles depuis la RD 142 au nord-est du village

1- Enjeu sur le front villageois nord est/est du Cros

3- Enjeu sur l'insertion des bâtiments agricoles situés au sud du village



Saint Maurice-Navacelles:



1- Enjeu sur le front occidental du village de Saint-Maurice



2- Enjeu sur le front oriental du village de Saint-Maurice



3- Enjeu sur l'implantation des extensions

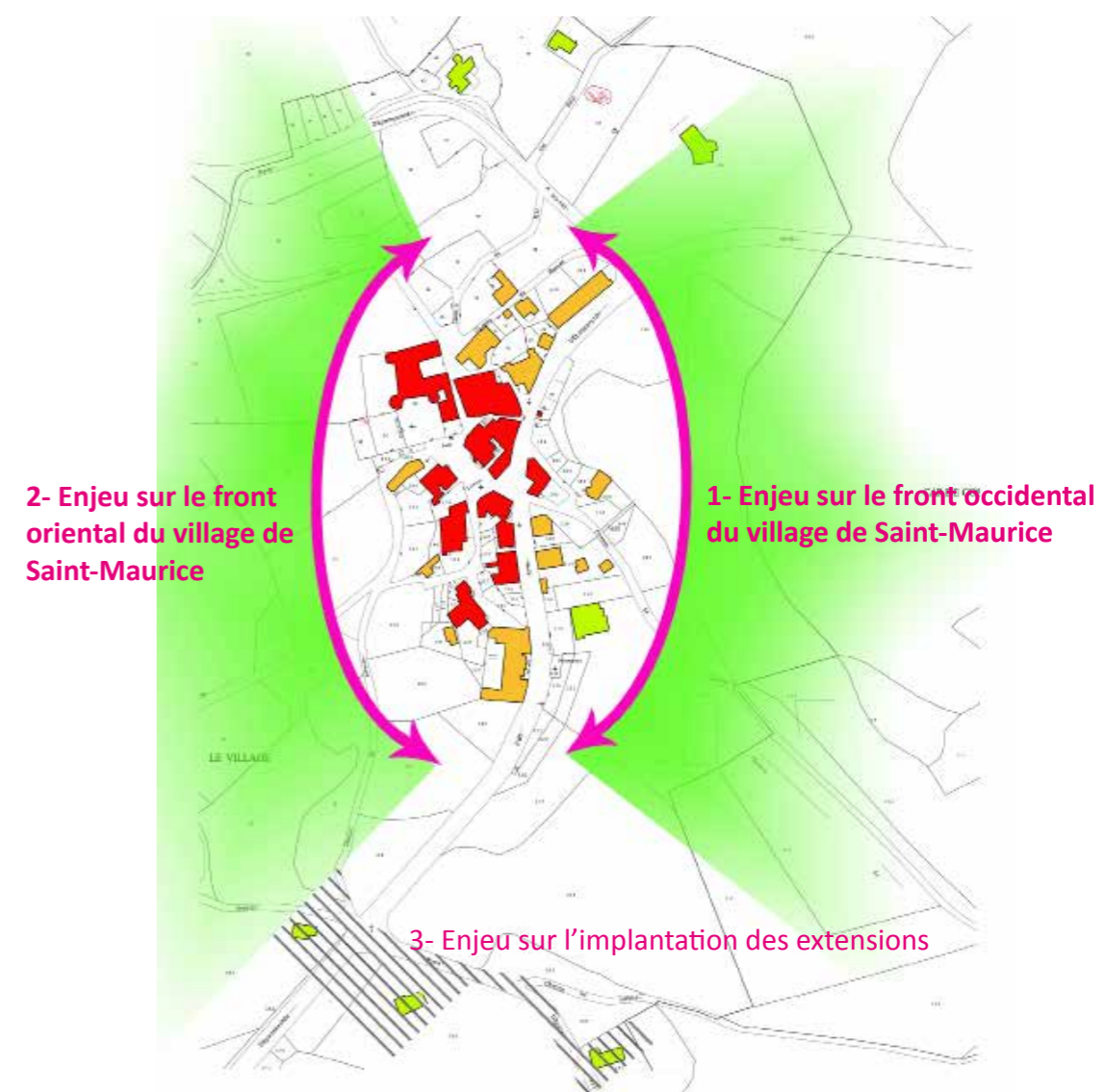
Le village de Saint Maurice Navacelles est implanté au sommet d'une petite éminence bordée de part et d'autre par des dolines. L'implantation du village révèle une grande cohérence par rapport à la topographie du site. Il en résulte un paysage harmonieux et lisible qu'il convient de préserver. En effet, les qualités du village fautes de véritable unité architecturale, résident essentiellement dans la relation que le village entretient avec le site.

La préservation des dolines situées à l'ouest et à l'est de la silhouette bâtie est donc essentielle et constitue un enjeu fort.

Saint Maurice-Navacelles n'a pas connu d'extension notable. Toutefois quelques constructions se sont établies au sud du village entre les quartiers de la Clastre et du Mas de Rigal.

L'implantation de ces constructions ne respecte plus les subtiles mouvements topographiques qui présidaient à toute construction. Ainsi, les extensions de Saint-Maurice s'établissent-elles au sein des terres agricoles sur des sols limoneux et détritiques. La lisibilité du site pourrait s'en trouver fortement affecter si le phénomène se poursuivait. Il y a donc un véritable enjeu dans le choix des sites d'implantation des futures extensions.

- Enjeu de préservation des dolines qui bordent et séparent les implantations bâties;
- Limiter la dispersion du bâti à proximité des hameaux de la Clastre et du mas de Rigal.



Saint Félix-de-l'Héras:



Enjeu sur les coupures d'urbanisation à maintenir

Saint-Félix de l'Héras demeure un village de taille modeste qui n'a pas connu d'extension notable. Son implantation située sur un replat dans un valat faiblement encaissé affluent de la Lergue rend le village difficilement perceptible.

La silhouette de Saint-Félix-de-l'Héras ne peut-être embrassée que depuis le sommet du Dévois qui domine le village d'une soixantaine de mètres, au sud. La silhouette confronte alors nettement le paysage agricole et la doline située au sud. La trame villageoise de Saint-Félix-de-l'Héras, assez lâche, conserve une cohérence et une unité grâce à la présence de nombreux murets en pierres et de haies qui structurent les différents espaces.



Saint Pierre-de-la Fage:



1- Enjeu sur la restructuration de la zone d'activité

Une zone d'activité s'est implantée sur le front nord du village. Cette dernière est directement perceptible depuis l'entrée du village et déprécie sensiblement la perception du village. Aucune haie, aucun muret ne vient atténuer la présence de cette zone.



2- Enjeu sur le traitement moins routier de la déviation

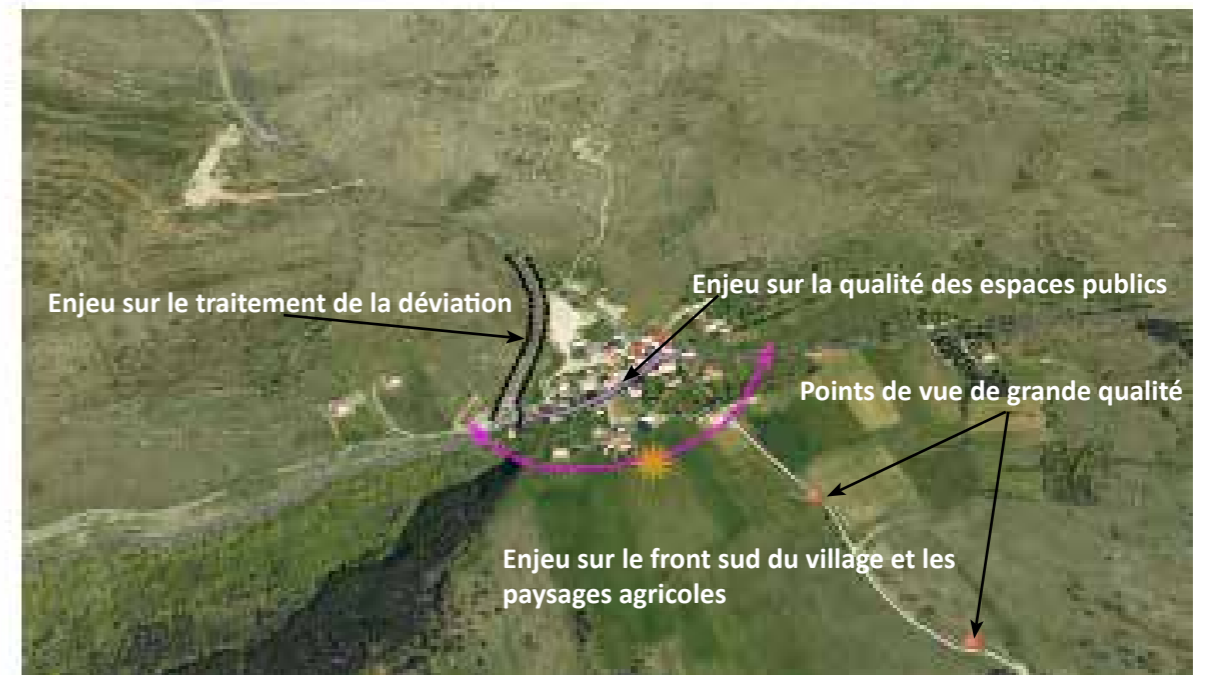
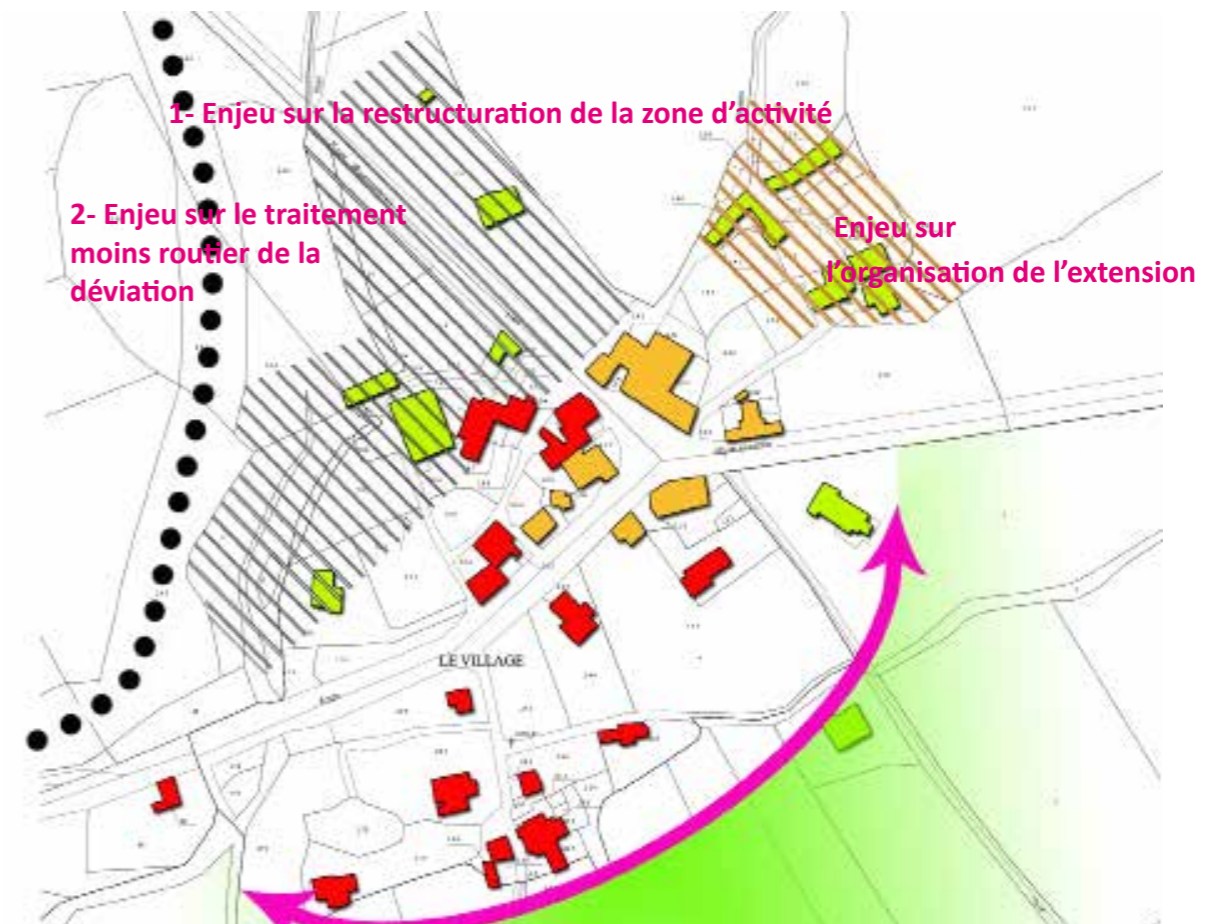
La déviation contourne actuellement le village en direction du Caylar. Celle-ci présente un caractère routier très affirmé qui n'est pas à l'échelle du petit village de Saint-Pierre. De plus la déviation et le rond-point contribuent à séparer le cœur du village de son moulin et des extensions situées à l'ouest de ce dernier.



3 - Enjeu sur le front sud du village

Le front sud du village est nettement perceptible depuis les coteaux du puech Orrès. Le village est alors parfaitement lisible depuis le petit noyau médiéval jusqu'à l'extension du XIXe situé à l'est. Peu de constructions sont venues altérer ce front qui demeure de grande qualité.

- Enjeu de qualification de la traversée du village;
- Enjeu de qualification de la nouvelle déviation
- enjeu sur la restructuration de la zone d'activité.



Vissec:



1- Enjeu sur le front villageois situé au devant de la terrasse alluviale



2- Enjeu sur le front villageois oriental

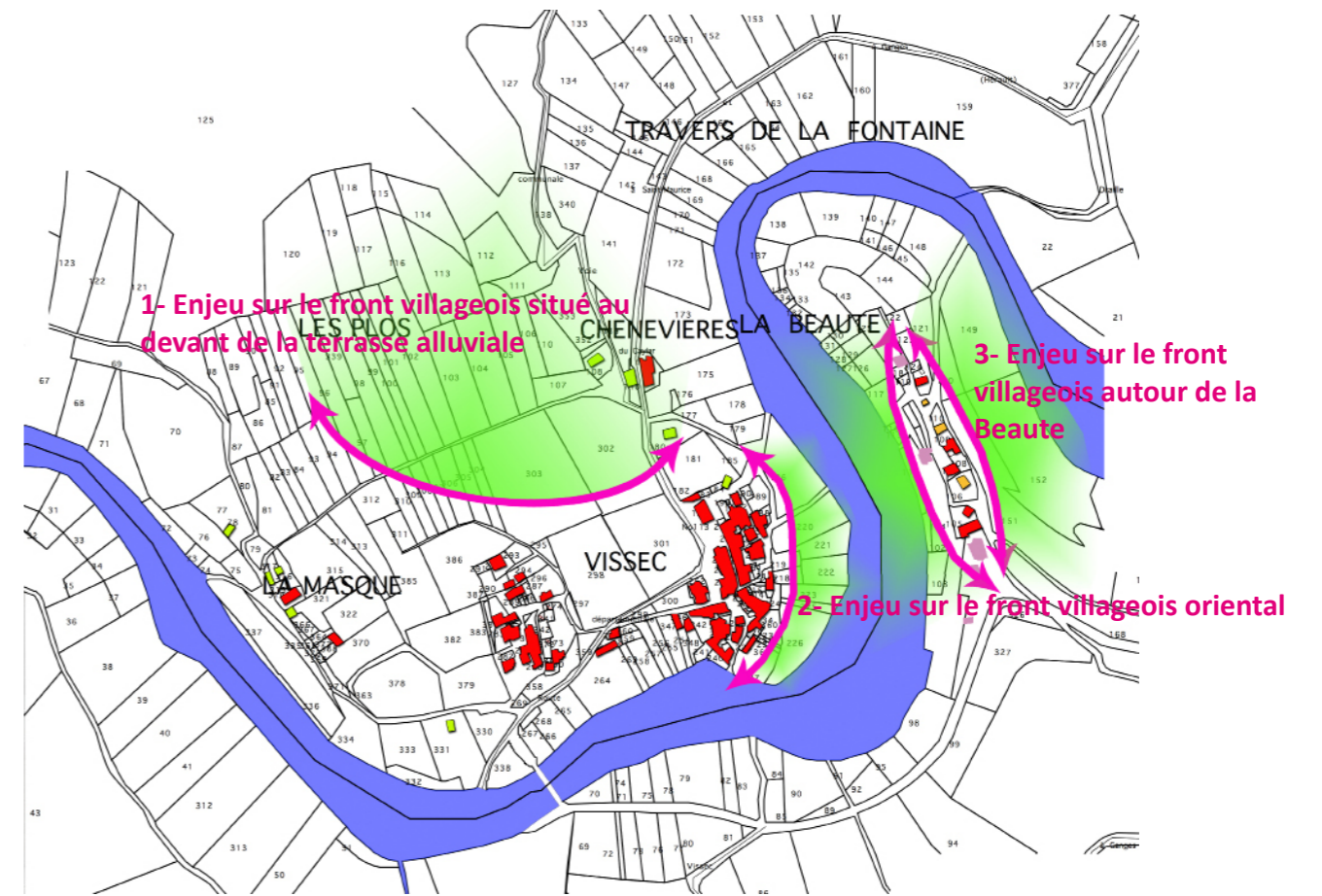


3- Enjeu sur le front villageois de la Beaute

Le village de Vissec est implanté sur une terrasse alluviale. Le village confronte nettement cette vaste plaine qui constitue un havre d'horizontalité et de fraîcheur au cœur d'un paysage dominé par les pentes, les éboulis et l'aridité... Les qualités paysagères de Vissec résident donc dans la conservation de cette plaine alluviale autour desquels les hameaux de Vissec, Masque et Chenevières se sont implantés.

Le hameau principal de Vissec est implanté sur une petite éminence qui domine le lit asséché de la Vis. La silhouette bâtie est nettement affirmée et confronte prairies et vergers dessinant un paysage de grande qualité qu'il convient de préserver.

Le hameau de la Beaute s'étire sur un éperon rocheux. Sa silhouette occidentale confronte celle de Vissec. Elle se découpe au cœur des gorges et contribue aux qualités paysagères et architecturales du site. Sa préservation constitue donc un enjeu fort.



Les Rives:



1- Enjeu sur le front villageois oriental



2- Enjeu sur la restructuration des bâtiments agricoles

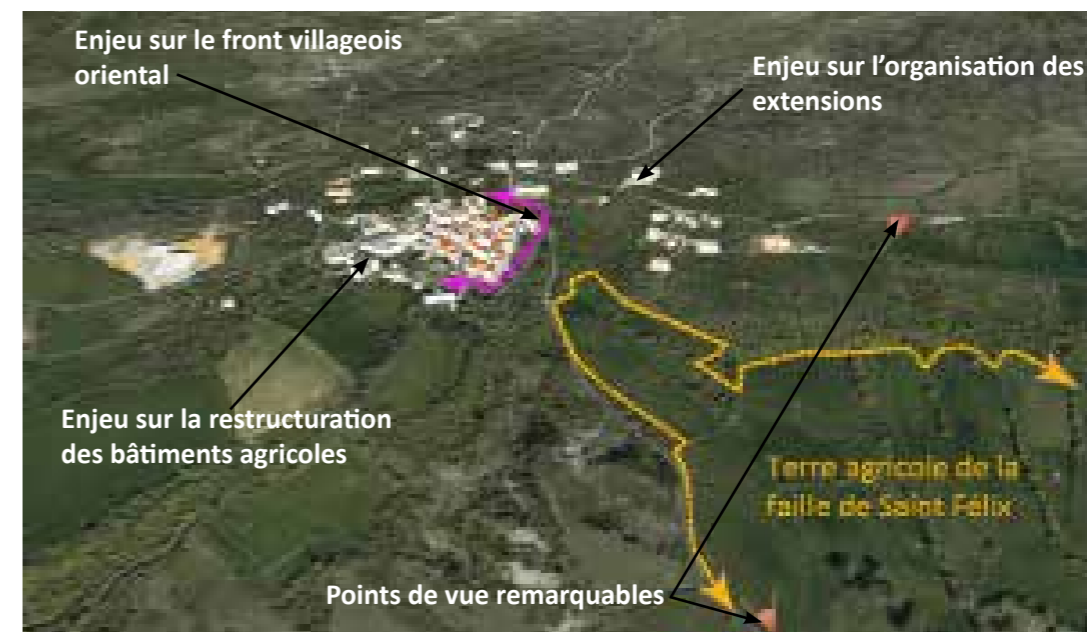
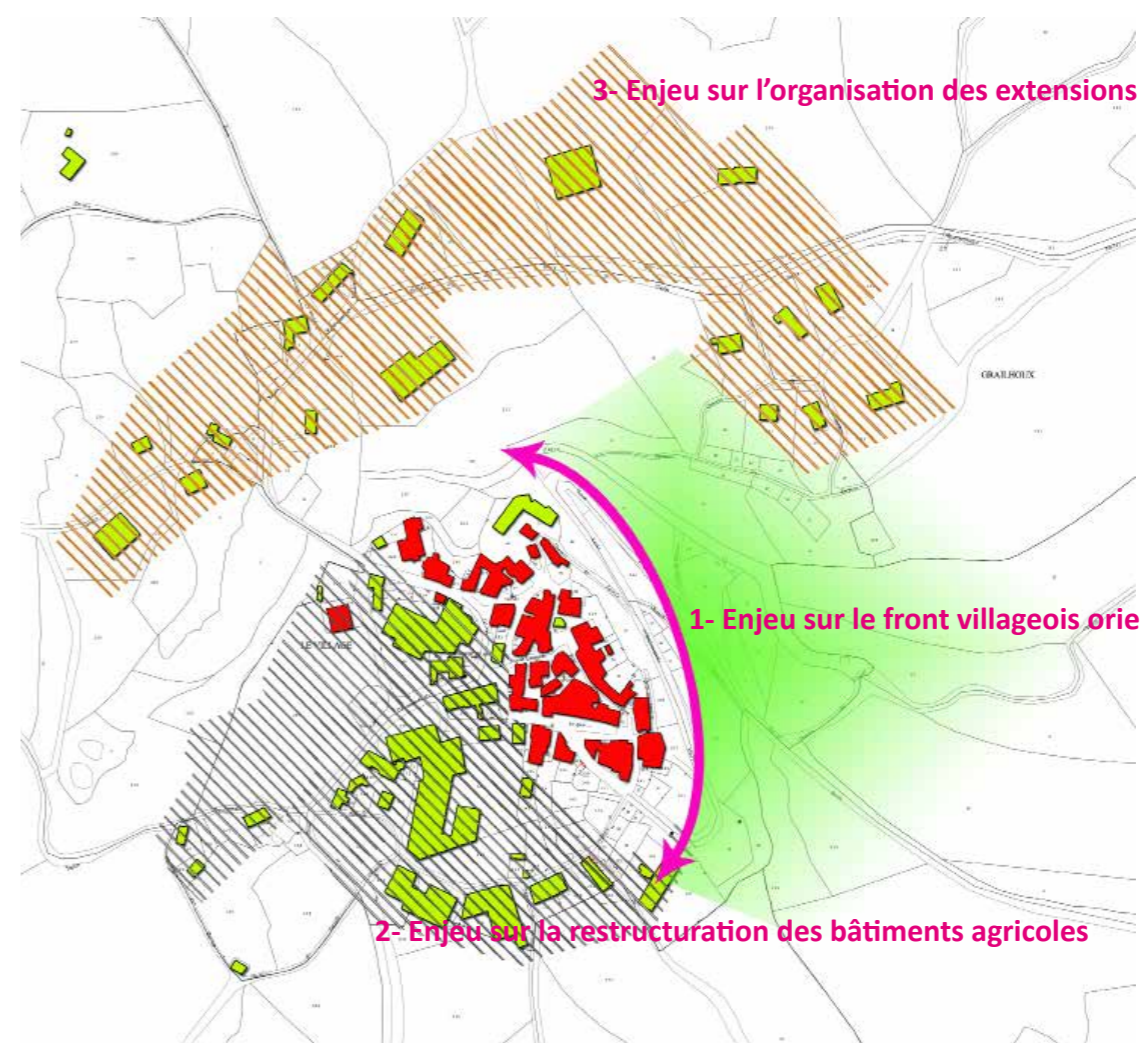


3- Enjeu sur l'organisation des extensions

Le village des Rives est implanté en bordure de la spectaculaire faille de Saint Félix de l'Héras. Il offre donc une silhouette orientale parfaitement dessinée qui se découpe sur le ciel. La raideur de la topographie a permis de conserver cet atout. Toutefois il existe un enjeu sur la préservation des pâturages situés au pied du coteau et sur la préservation des qualités architecturales de ce front bâti.

Contraint par une topographie abrupte à l'est, le village des Rives a connu un développement important à l'ouest. La silhouette du village s'est radicalement transformée accueillant aujourd'hui de vastes hangars et stabulations agricoles qui dissimulent le village et rompent l'harmonie entre les différentes échelles de paysage. Il existe donc un véritable enjeu d'insertion paysagère des bâtiments agricoles situés à l'ouest du village.

L'extension des Rives s'effectue principalement au nord le long de la RD 142 sur le quartier des Grailhoux. Implantées sur le rebord du plateau ces extensions sont extrêmement visibles depuis les franges orientales du village et depuis le cœur du bassin d'effondrement de Saint Félix. Il convient donc de penser leur insertion paysagère, leur organisation et leur cohérence architecturale afin de ne pas nuire aux qualités du village.



La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castrie:



1- Enjeu sur le front villageois occidental



2- Enjeu sur l'organisation du centre de La Vacquerie



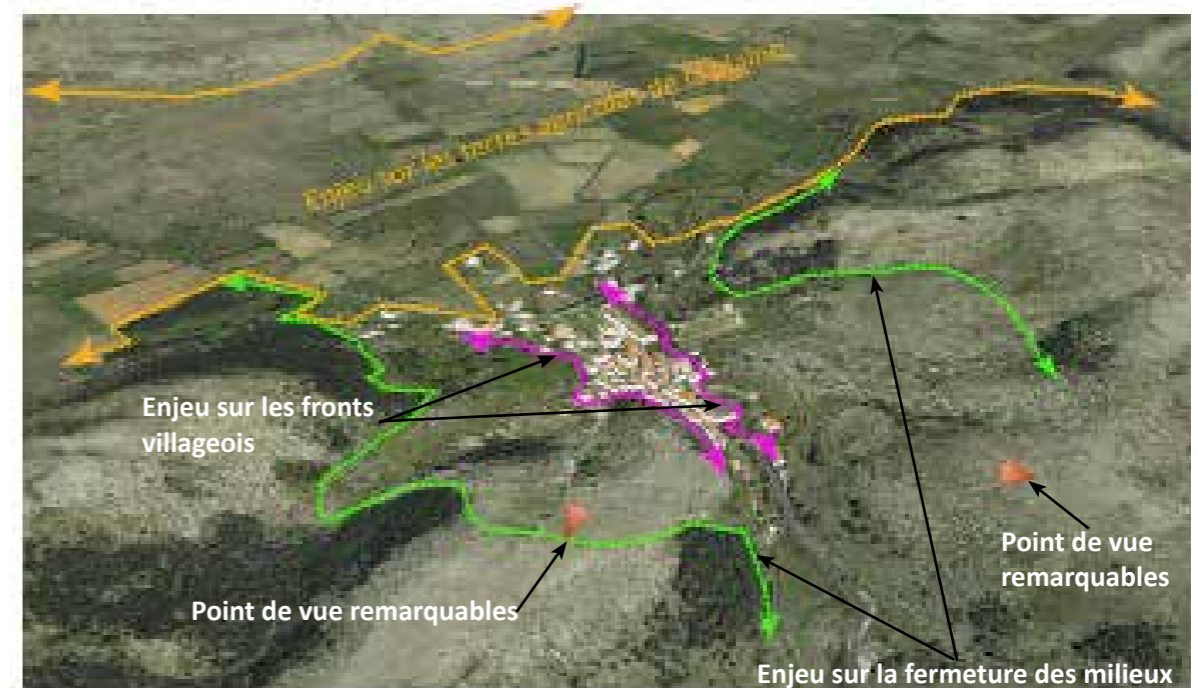
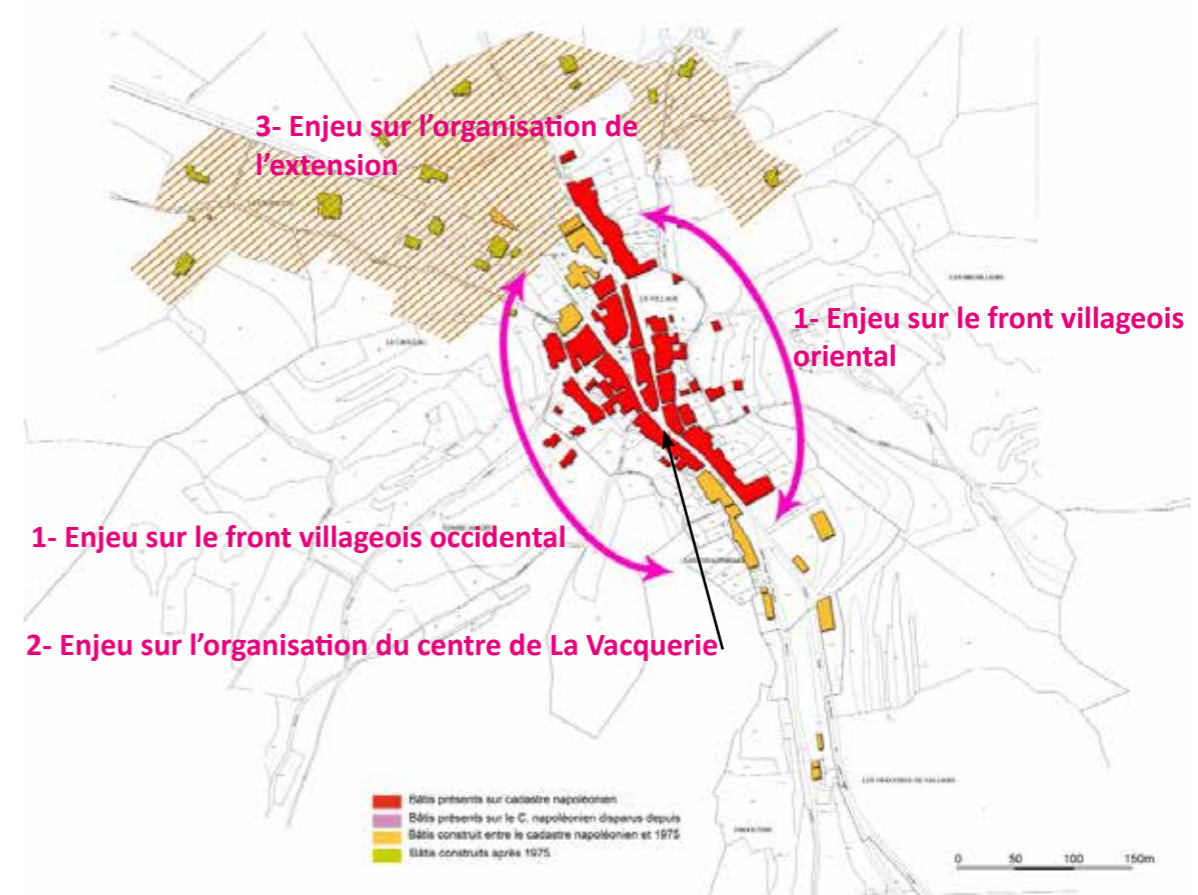
3- Enjeu sur l'organisation de l'extension

Le village de la Vacquerie est implanté au creux d'une combe le long d'un axe qui reliait Montpellier à Millau. Cette morphologie singulière permet au village d'être lové au creux de deux reliefs et de présenter une silhouette groupée avec deux fronts villageois particulièrement bien dessinés. Il y a donc un enjeu fort sur la préservation de cette silhouette garante de la lisibilité et de la cohérence du village par rapport à la topographie.

La rue principale de La Vacquerie, voie multiséculaire, présente des alignements de façades de bâtiments de divers époques dont certains ont déjà été restaurés. Cette rue et celles adjacentes, au cœur du village, méritent un traitement particulier suivant un programme de réhabilitation des bâtiments qui comportent chacun une composition de façades et des ornements particuliers. L'enjeu de restauration dans le respect de leur disposition d'origine afin de préserver ce patrimoine bâti et historique qui confère au village de La Vacquerie un statut particulier est important.

Les extensions de la Vacquerie se sont opérées au nord selon le modèle de la maison implantée en milieu de parcelle. Le phénomène demeure marginal mais il existe un enjeu sur l'interface entre la combe où le village demeure contraint et la plaine de la Barre où les terres agricoles offrent des possibilités de constructibilité plus aisée.

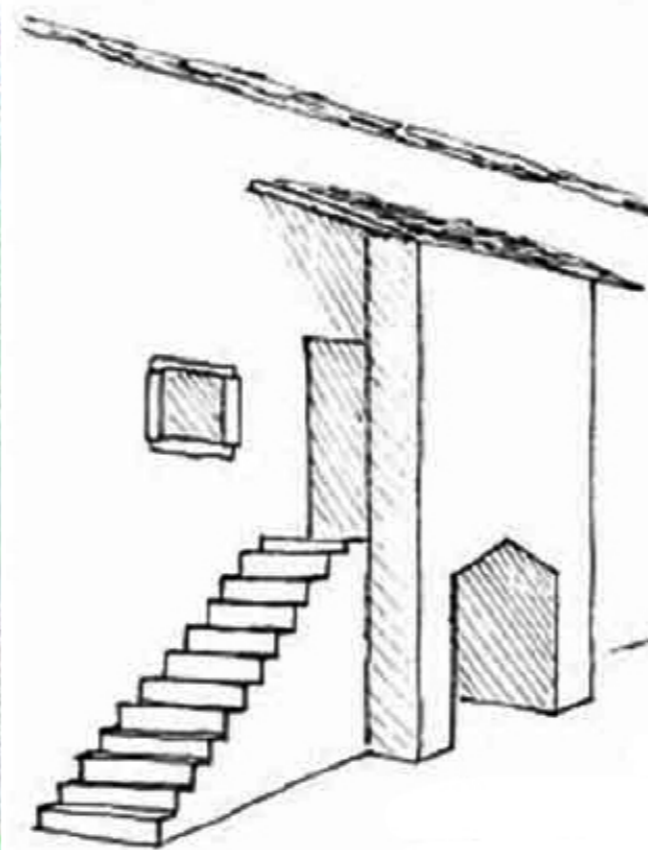
- Enjeu de préservation des deux fronts est et ouest;
- Enjeu de préservation de l'intégralité des terres agricoles de la plaine de la Barre.



4.4 Evolution des formes architecturales et enjeux



La Peyrade, commune de Sorbs



Source: André Signoles, 1976; Service de l'inventaire, DRAC, Languedoc-Roussillon.



Description : Le plus grand bâtiment est constitué de trois constructions accolées, du sud au nord, le long du chemin. La construction nord est ruinée. La construction du milieu possède un escalier extérieur, en cours de restauration. Rez-de-chaussée: ancienne bergerie. Etage: logis. Deux bâtiments agricoles séparés se trouvent à proximité: pailler (ruiné), et petit local voûté (désaffecté) ayant pu servir à l'élevage du cochon, sous une toiture en lauzes.

Etat en 1976: «Demeure de plan rectangulaire à un étage sur rez-de-chaussée. La structure d'ensemble est assurée par deux grands arcs plein cintre sur piliers montant de fond, qui, avec les murs pignons, supportent une toiture à deux versants de lauzes. Au rez-de-chaussée: bergerie. Au premier étage: anciens locaux d'habitation, servant aujourd'hui de pailler.»

Enjeux:

La restauration de ce petit bâtiment invite à se poser plusieurs questions préalablement aux travaux :

- quelle volumétrie conservée ou créée ?
 - importance de la pente des toitures;
 - individualisation des volumes qui composent le bâtiment : habitation d'une part, « bolet » d'autre part;
 - utilisation des matériaux en fonction de leur caractéristique, la pente du toit a été conçue pour une couverture en lauzes (coût évidemment plus élevé).
- quelle facture utiliser ?
 - les souches des cheminées caussenardes sont massives et incluses dans le volume du bâtiment (ce qui évite la formation de suie par condensation),
 - la sortie de cheminée est coiffée d'une lauze à plat ou de quatre tuiles canal en chapeau,
 - le solin de la cheminée est réalisé au mortier de chaux, à partir du XIXe siècle le zinc est introduit pour une meilleure étanchéité.
- quel matériau utiliser ?
 - à l'instar de la maison mitoyenne, les menuiseries en bois peintes en gris clair, vert bonze ou bleu charrette semblent plus en adéquation avec le bâtiment.

Une série de petites altérations participe ainsi à faire disparaître progressivement la qualité et l'authenticité du bâti caussenard d'origine. Outre la sensibilisation des propriétaires, le conseil aux pétitionnaires, la formation des intervenants et la vigilance des travaux représentent un enjeu dont les actions sont à maintenir dans la durée.



Hameau de Latude, Ferme dit le château à Latude en 2004

Des interventions successives ont conduit à banaliser cette ferme du XVIIe siècle.

Avant 2004, l'agrandissement des ouvertures suivant un gabarit carré ou plus large que haut, ont fait perdre le caractère de la façade d'origine (la réalisation d'un meneau recoupant la baie aurait permis de conserver la proportion plus haute que large des baies d'origine et apporter autant de lumière). Les corps de cheminées avaient été conservés jusqu'en 2006 dans leur section d'origine (trapus et massifs). À cette date, la partie en extrémité a été surélevée dans l'esprit du volume d'origine, mais les extensions, si sympathiques soient-elles bardées de bois, n'assurent pas la continuité harmonieuse de la demeure d'origine avec une volumétrie complexe et heurtée sans rapport d'échelle. La transformation de la grange en habitation s'est traduite par une accentuation du volume annexe, construit au XIXe siècle avec une baie en aluminium blanc qui aurait pu se situer plus en retrait, dans le tableau et être réalisée en bois. Les châssis en saillie sur la toiture participent à banaliser cet ensemble.

Enjeux:

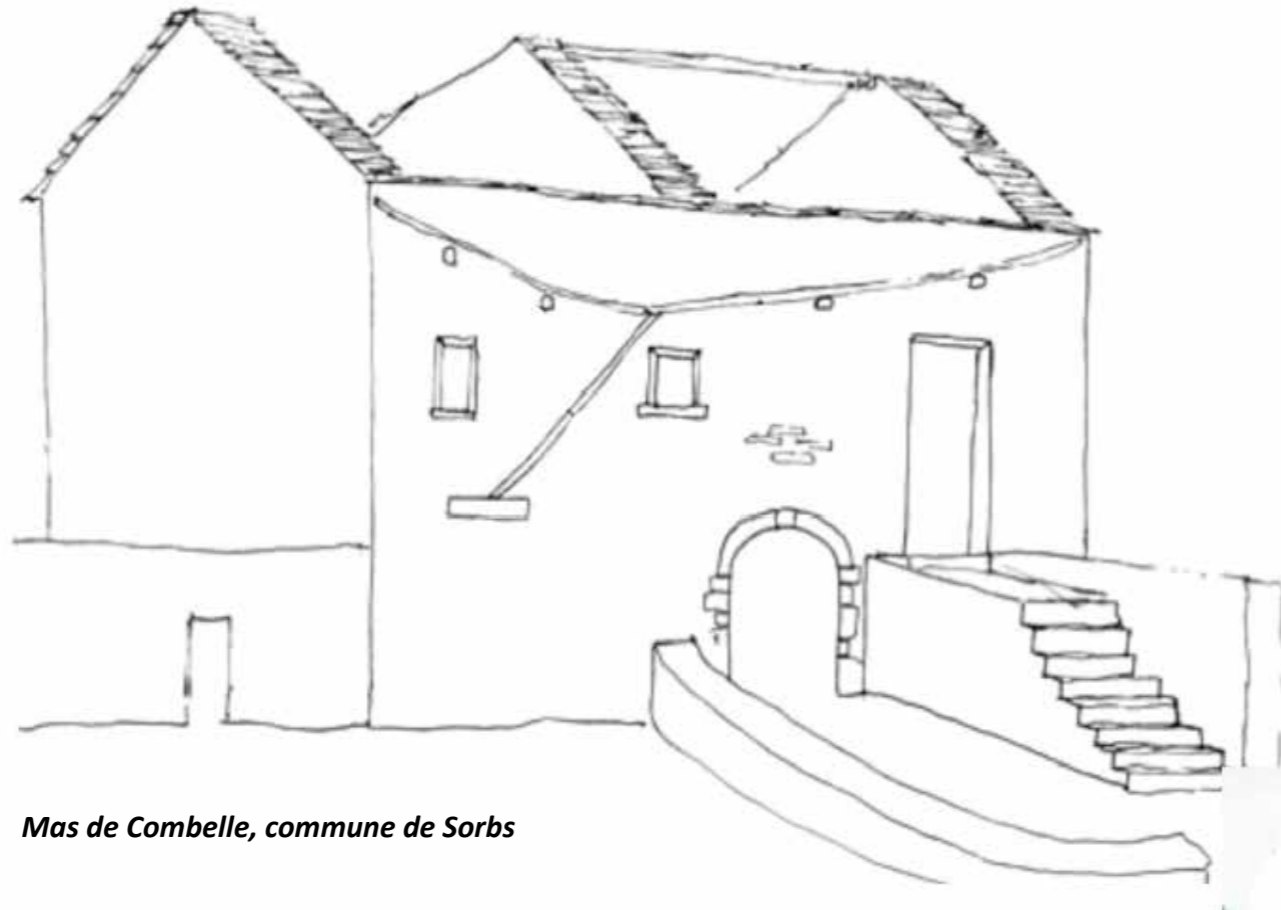
L'enjeu principal de la restauration de cet ensemble, manifestement patrimonial, consiste à rechercher les dispositions d'origine pour les adapter aux exigences actuelles de confort. Il s'agit bien de préserver l'architecture d'origine témoin d'un savoir faire, mais aussi d'une organisation sociale par son implantation, sa disposition, son rapport à l'environnement immédiat. Restaurer, entretenir, maintenir faire vivre ce patrimoine est une oeuvre qui s'inscrit dans la durée pour les générations à venir. En résistant aux fausses tentatives modernistes, inadéquates avec la constitution du bâtiment, c'est donc penser avec le temps.



Etat en 2004



Etat en 2009



Mas de Combelle, commune de Sorbs



La restauration de cette ruine a recherché à épaissir le volume initial dans sa largeur, impliquant la construction d'une nouvelle façade alignée sur l'ancien perron. Les nouvelles baies en façade ou bien celles créées en pignon reprennent la proportion du carré en opposition avec les petites fenêtres plus haute que large de la façade d'origine. L'enduit bien dressé, d'un coloris sans rapport avec le sable local, a fait en outre disparaître la souplesse des murs en pierre pour absorber l'agrandissement réalisé avec un autre matériau. Toutefois le principe de l'escalier extérieur accédant à une terrasse ou «bolet» couverte a été maintenu, mais remplacé par un perron réalisé sur une poutre en béton qui cache la porte voûtée d'accès au rez-de-chaussée. En définitive cette maison caussenarde est devenue une villa banlieusarde.

Enjeux:

Toute restauration nécessite d'observer et de comprendre les particularités du bâtiment, son orientation, le sens d'écoulement des eaux de pluie, les mesures du bâti, la trace du travail effectué lors de sa construction. Cette attitude conduit à toujours respecter les volumes, leurs proportions, les mouvements souples de la nature des matériaux et à employer ceux produits localement. Plusieurs enjeux de préservation du patrimoine identitaire du causse se font jour dans cette restauration :

- maintenir le volume initial en cherchant comment l'agrandir suivant les mêmes proportions (par l'observation des bâtiments aux environs),
- utiliser les matériaux d'origine (enduit à la chaux ou bien, si la maçonnerie en pierre le permet, reprendre les joints au nu de la pierre),
- respecter les proportions d'origine des baies et si besoin en percer de nouvelles (de taille semblable aux existantes en respectant la composition de la façade),
- utiliser des menuiseries, simples et solides, en accord avec l'âge de la construction, (ici des volets battants à cadre et lames ou à lames croisées)

Source: André Signoles, 1976; Service de l'inventaire, DRAC, Languedoc-Roussillon.



La rue principale des Rives à la veille de la Première Guerre Mondiale...



La rue principale des Rives aujourd'hui...

Les Rives:

L'intervention banale de transformer le «bolet» en véranda conduit à affaiblir le caractère particulier de cet ouvrage à la fois dehors et dedans, favorisant une vie sociale avec le voisinage comme en témoigne la carte postale.

En outre la disparité des matériaux, aluminium à gauche, PVC à droite participe à banaliser la rue principale des Rives bordée par un pigeonnier couvert aujourd'hui encore de lauzes.



La rue du Quai au Caylar à la veille de la Première Guerre Mondiale...



La rue du Quai au Caylar aujourd'hui...

Le Caylar:

La rue du Quai bordant l'ancienne route nationale 9 représente l'artère principale du bourg moderne. L'extension réalisée après guerre s'est parfaitement alignée suivant la façade mitoyenne ce qui assure son insertion dans le tissu urbain. On peut cependant regretter qu'aux trois niveaux d'origine du bâtiment de droite, la construction nouvelle en comporte quatre, rompant avec l'ordonnement urbain des façades. Il est à noter que le bâtiment de droite a été doté dans l'entre-deux guerres de balcons et d'une façade composée avec modillons en corniche et encadrements de baies soigneusement taillés et appareillés.

Enjeux:

Un des enjeux de préservation de l'architecture villageoise consiste à :

- maintenir une unité de matériaux en accord avec le bâtiment d'origine,
- évaluer si les transformations envisagées n'entraîneront pas une perte d'identité architecturale qui contribue aussi à la vie sociale

4.5 Enjeu sur le traitement des espaces publics



Place publique de Blandas



Place de Campestre-et-Luc



Place publique de Vissec



Traversée des Rives



Traversée des Rives

Les espaces publics sont le dénominateur commun de l'habitat, des activités, du commerce et de la vie sociale du Grand Site de Navacelles.

L'attractivité des villages dépend du degré de fonctionnalité et de qualité des espaces publics.

Ces derniers accueillent les activités et les animations traditionnelles de la vie des villages. En outre, ces espaces permettent de singulariser chacun des villages par l'agencement du bâti, les reculs, les points de vue, la végétation, le traitement des sols...

Les espaces publics villageois, en cristallisant la vie sociale caussenarde constituent donc des lieux privilégiés sur lesquels reposent de forts enjeux.

Aujourd'hui, la plupart des espaces libres inclus au cœur du bâti accueillent des chaussées et du stationnement. Les nappages d'enrobé sont parfois extrêmement larges ce qui rend la présence de la voiture particulièrement prégnante.

La quasi totalité des espaces publics villageois du Grand Site suivent ce modèle indifférencié qui nuit sensiblement à la perception des villages.

Cet enjeu est d'autant plus fort que les villages du Grand Site sont inscrits au cœur d'un paysage particulièrement grandiose et spectaculaire. Il apparaît trop souvent que le soin apporté au traitement des espaces publics dans les villages n'est souvent pas à la hauteur du spectacle offert par le paysage géologique.

Ce constat explique, au moins partiellement, les conclusions des études touristiques indiquant un relatif désintérêt des visiteurs pour les villages du Grand Site.

Enjeux:

- Enjeu sur la qualité et la mise en valeur des espaces publics du Grand Site,
- Enjeu sur l'équilibre entre les qualités «naturels» ou agricoles du Site et la qualité des villages.

	Principaux atouts	Principales faiblesses	Les enjeux
Les paysages agricoles			
Les terres agricoles et les paysages façonnés par l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire qui recèle une agriculture encore dynamique, L'agriculture assure l'ouverture de larges secteurs du Grand Site de Navacelles favorisant qualités paysagères et diversités environnementales, L'élevage tend à croître depuis une vingtaine d'années. 	<ul style="list-style-type: none"> De profondes modifications dans les pratiques pastorales sont observées: réduction de la gestion des troupeaux qui ont tendance à ne plus exploiter l'ensemble du territoire, Les sites d'ores et déjà boisés ne sont plus paturés ce qui entraîne une fermeture progressive du causse. 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur les terres agricoles dont les qualités agronomiques sont reconnues, Enjeu environnemental sur le maintien des milieux ouverts pour favoriser la survie des biotopes liés aux pelouses calcicoles et arénicoles, Enjeu paysager très fort à proximité des villages, dans les anciennes vallées capturées sur les rebords de plateau surplombant les gorges et tout autour du cirque de Navacelles.
Les bâtiments agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Ils sont les témoins d'une agriculture encore bien présente et rendent possible la pratique d'une activité agricole. Par ailleurs les fermes et mas traditionnels sont le témoin du savoir faire des communautés passées 	<ul style="list-style-type: none"> L'implantation et le choix des matériaux des nouveaux bâtiments rompent avec les logiques d'implantation traditionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur l'implantation des bâtiments agricoles, Enjeu sur les matériaux de constructions, Enjeu lié à la substitution de l'activité agricole par la production d'électricité «renouvelable».
Silhouettes villageoises et bâtis			
Silhouettes villageoises	<ul style="list-style-type: none"> Des villages qui ont connu des développements souvent modérés. De nombreuses silhouettes villageoises confrontent encore nettement les espaces agricoles ou naturels sans dilution de l'habitat. 	<ul style="list-style-type: none"> Quelques constructions isolées et sporadiques qui altèrent sensiblement certaines silhouettes villageoises. 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur les cônes de vue emblématiques autour de chaque village, Enjeu sur les dolines, les prairies, jardins et espaces ouverts inclus au sein de la structure villageoise ou en confrontation directe.
Le bâti	<ul style="list-style-type: none"> Un parc bâti caractéristique des Causses, Des bâtiments présentant des valeurs patrimoniales et historiques, De vastes bâtiments participant à la composition villageoise. 	<ul style="list-style-type: none"> Une altération de l'aspect et des qualités d'origine par des restaurations mal maîtrisées ou abusives, Un abandon des bâtiments au cœur des villages, Des opérations spéculatives de vente à la découpe pour les bâtiments les plus importants. 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur la préservation des caractéristiques architecturales qui affirment l'identité du Causse, Enjeu sur les façades et bâtiments le long des voies historiques, Enjeu sur le patrimoine bâti qui compose les hameaux et villages.
Les grandes unités paysagères			
Les paysages agricoles de l'affleurement marneux	<ul style="list-style-type: none"> De vastes parcelles cultivées formées par des prairies ou des terres labourables, Un paysage de bocage de grande qualité, L'implantation des villages sur les franges de l'unité, La présence en surplomb du Roc Castel qui signale l'entrée ouest du Grand Site de Navacelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Un maillage bocager souvent malade et arraché provoquant une perte de singularité des paysages, Des extensions villageoises souvent réalisées sur les meilleures terres risquant de compromettre l'avenir de certaines exploitations agricoles, Des bâtiments agricoles nombreux et visibles qui détériorent la perception sur le paysage et sur les villages, 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur la préservation des haies qui dessinent un paysage de grande qualité, Enjeu sur l'ensemble des prairies et des terres labourables, Enjeu sur les liens à établir de part et d'autre de l'autoroute pour assurer une perméabilité de l'A75, Enjeu sur le Roc Castel, véritable signal perceptible depuis des points de vue lointains, Enjeu sur les alignements d'arbres bordant la D.25, Enjeu sur l'ensemble des silhouettes villageoises et sur l'organisation des extensions villageoises, Enjeu sur l'insertion des bâtiments agricoles contemporains.

	Principaux atouts	Principales faiblesses	Les enjeux
Les paysages dolomitiques ruiniformes	<ul style="list-style-type: none"> De vastes pelouses pâturées qui accueillent de façon plus ou moins éparse les boisements de chênes blancs, De nombreux rochers et pitons qui émergent au-dessus des frondaisons, 	<ul style="list-style-type: none"> Des résineux de plus en plus présents qui masquent les rochers dolomitiques surtout sur la frange sud de l'entité, De nombreuses pelouses arénicoles dissimulées sous les boisements denses de chênes blancs. 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur les paysages arénicoles qui facilitent la perception des formations dolomitiques, Enjeu sur l'ensemble des pelouses en cours de mutation qui pourraient être colonisées par des ligneux denses, Enjeu sur les résineux qui couvrent les pentes du rebord sud du causse. Les résineux masquent en toutes saisons les formations dolomitiques.
Les paysages du calcaire jurassique	<ul style="list-style-type: none"> Un paysage vallonné composé d'une succession de collines couvertes de pelouses parsemées de buis, Une myriade de dolines dont les tailles varient sensiblement. Elles abritent des sols profonds qui contrastent avec la nudité des pelouses voisines, Une dissémination des hameaux et mas isolés subtilement implantés à proximité de dolines ou de sotchs. 	<ul style="list-style-type: none"> Une tendance très nette à la fermeture de ces milieux, L'implantation de nombreux bâtiments agricoles qui altèrent la perception sur le paysage et sur les mas isolés. 	<ul style="list-style-type: none"> Très fort enjeu sur l'ensemble des pelouses qui constituent le principal paysage de référence de l'entité, Enjeu sur l'ensemble des pelouses menacées de fermeture par la présence d'un nombre de plus en plus important de ligneux, Enjeu sur l'ensemble des dolines dont le maintien assure à la fois une diversité importante de paysage et conditionne également la préservation des pelouses grâce à la production de céréales pour les animaux.
Les paysages des anciennes vallées capturés	<ul style="list-style-type: none"> Présence de nombreuses parcelles de terres labourable et de prairies qui occupent le fond des vallées, Une implantation des villages qui tient parfaitement compte de la présence des anciennes vallées. 	<ul style="list-style-type: none"> Des milieux qui ont tendance à se fermer risquant d'atténuer la visibilité de ces anciennes vallées (particulièrement sur la plaine du Coulet), Quelques extensions villageoises qui rompent avec les logiques traditionnelles d'implantation des villages. 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu très fort sur l'ensemble des terres labourables et des prairies présentes sur le tracé des anciens lits des rivières capturées, Enjeu sur les haies notamment à proximité de la Vacquerie et de Saint Maurice-Navacelles, Enjeu sur les silhouettes bâties souvent implantées à la rupture de pente où sur de petites éminences, Enjeu sur les arbres d'alignement présents de part et d'autre de la D. 25 à proximité du mas de Bedos.
Les paysages de Gorges	<ul style="list-style-type: none"> Un spectacle géologique et topographique majestueux et singulier, Une grande qualité de paysage opérée par le contraste entre une géologie abrupte et naturelle et la subtile inscription du bâti et de l'agriculture dans ce contexte difficile. 		<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur l'ensemble des points de vue depuis lesquels sont visibles Vissec et Madières, Enjeu sur l'ensemble des terres agricoles situées au coeur des paysages abrupts et plus particulièrement sur la terrasse alluviale autour de laquelle s'enroule le village de Vissec, Enjeu sur la ripisylve qui borde la Vis.
Le cirque de Navacelles	<ul style="list-style-type: none"> Un paysage spectaculaire où la géologie affleure partout, La présence des hameaux, nettement visibles qui offrent une échelle à ce site dont les proportions paraissent d'autant plus importantes, Le méandre abandonné, dépourvu d'arbres souligne le dessin du site par contraste entre le vert tendre des prairies et les éboulis, La présence de l'eau, omniprésente, contribue à conférer un aspect d'oasis blottie au coeur de parois abruptes, Les faïsses qui escaladent les pentes témoignent de l'empreinte laissée par les sociétés agricoles passées. 	<ul style="list-style-type: none"> Des aires d'accueil touristiques et de stationnements dont la qualité n'est pas à la hauteur du spectacle paysager, Des accès à la Vis peu nombreux et souvent déqualifiés par du stationnement sauvage. 	<ul style="list-style-type: none"> Enjeu sur le traitement des aires d'accueil touristiques, Enjeu sur le GR7, principale itinéraire pédestre du cirque, Enjeu sur l'ancien méandre actuellement couvert de prairies dont le vert et la régularité soulignent parfaitement la géologie du site, Enjeu sur les faïsses qui entourent le cirque de Navacelles, Enjeu sur les boisements de cèdres qui bordent le cirque de Navacelles.

Ouvrages généraux et historiques

- DREAL Midi-Pyrénées, Plan de paysage du Larzac du diagnostic à l'action, ARCADY SARL, Alain MENE-SAFFRANE, Isabelle MOULIS, Jean-Pierre GENSANE, septembre 2010,
- Les paysages du Pays Viganais : état des lieux, image touristique et piste de valorisation, P. DERIOZ, 2005,
- Un milieu de civilisation traditionnelle : le causse de Blandas, Editions Etudes sur l'Hérault, Adrienne DURAND-TULLOU 2009,
- Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général. Dir. Michel Melot, Hélène Verdier ; réd. Xavier de Massary, Georges Coste. Paris : Editions du patrimoine, 2001. (coll. Documents et méthodes, n° 9).
- Causse et Cévennes, Revue trimestrielle du club cévenol, Causse et gorges, paysages hérités paysages à transmettre, 102e année, 1997, n°3
- Causse et Cévennes, Revue trimestrielle du club cévenol, une architecture de l'âme, 105e année, 2000, N° 2
- DREAL Languedoc-Roussillon, Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon,
- Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles, Bilan du Grand Site de Navacelles, 2007.
- Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles, Programme d'actions de l'OGS de Navacelles, 2007,
- Société Languedocienne de Préhistoire, Etude de Valorisation du Site de Navacelles, potentialités archéologiques.

Architecture/patrimoine :

- Etude paysagère : Silhouettes et Espaces publics, BLOUET Christophe, CARBONNEAU Raphaël, CARNEIRO Ivette, HAÏDARA Awa Cheick, MENE-SAFFRANE Juliette, PELLEGRIN Samira, sous la direction de Alain MENE-SAFFRANE, architecte urbaniste, ,2004.
- Etude des matériaux et des systèmes constructifs, BLOUET Christophe, CARBONNEAU Raphaël, CARNEIRO Ivette, HAÏDARA Awa Cheick, MENE-SAFFRANE Juliette, PELLEGRIN Samira, sous la direction de Alain MENE-SAFFRANE, architecte urbaniste, , 2004,
- Projet de ZPPAUP sur les communes de Soubès et St Etienne de Gourgas, CHAMBON et NEGRE, 2005,
- Architecture rurale du Larzac méridional. Connaissance du pays d'Oc, n°37, 1979, p. 21-28. Synthèse des observations effectuées sur le terrain au cours du pré inventaire du canton du Caylar, Geneviève Jourdan, André Signoles,
- Maisons des Cévennes : Architecture vernaculaire au cœur du Parc national , Parc national des Cévennes, Editeur : Rouergue /09/2010
- Le patrimoine rural en Languedoc-Roussillon : acquis et perspectives du travail d'inventaire, Marie-Sylvie Grandjouan conservatrice du patrimoine, Service régional de l'Inventaire, Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon, In Situ n°5 - décembre 2004
- Cahier des prescriptions architecturales et paysagères de Navacelles, Régis NEBOUT,
- Les Cahiers du Lodévois-Larzac, Pierre de Pays, Pierre de maisons, n° 18
- Les cahiers du Lodévois-Larzac, Commune le Caylar - Eléments d'inventaire du patrimoine, Centre des ressources du Patrimoine n°20
- Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de L'Environnement du Gard et de l'Hérault, Région de Navacelles, Paysages et Architectures, Décembre 1990

Environnement/ agriculture:

- Association Grand Site de Navacelles Documents d'objectif Natura 2000 « Gorges de la Vis et de la Virenque », 2004,
 CPIE des Causse Méridionaux, Documents d'objectif Natura 2000 « sur les sites du Causse de Campestre-et-Luc et de Blandas », 2004,
 CPIE des Causse Méridionaux, Documents d'objectif Natura 2000 « Causse du Larzac », 2006,
 CPIE des Causse Méridionaux, Les Causse Méridionaux : un territoire pastoral garant de biodiversité, ouvrage collectif – Synthèse Valérie BOUSQUEL, 2007,
 CPIE des Causse Méridionaux, Des troupeaux pour valoriser vos espaces, 2009
 CRPF Languedoc-Roussillon, forêts privées des causse méridionaux orientations de gestion, 2001,
 Revue Forestière Française, Modélisation et cartographie des peuplements et des paysages, Thomas CURT, Bernard PREVOSTO, Christine MARSTEAU, 2001,
Le paysage culturel rattrapé par sa dynamique, l'exemple des Grands Causse, Pascal MARTY, Jacques LEPART, Georges KUNSTLER, 2005,
Milieux Naturels, Schéma directeur d'interprétation du patrimoine du pays cœur d'Hérault, Aymeric HENOU, 2008,
Biodiversité et développement durable. Diagnostic de territoire du Lodévois Larzac, G. AUSSIBAL R. CHARMETANT, R. PUIG, 2005,
 CAUE 30, La fermeture du paysage sur le causse de Blandas : une question d'interprétation, Myriam BOUHADDANE-RAYNAUD, 2010,
 Programme LIFE-nature « conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales » Référentiel technique et économique sur le redéploiement du pastoralisme en zone méditerranéenne, 2009
 Compte rendu de la quatrième journée de IALE-France, Le paysage à l'interface des activités agricoles et forestières, Campus INRA de Toulouse-Auzeville, 20-23 novembre 2007.